

DÉVELOPPEMENT

Bulletin d'information
sur le développement social
Volume 3, numéro 3 • JUIN 2002

SOCIAL

Le développement social :
des visions...
des conceptions...

La Gaspésie et
Les Îles-de-la-Madeleine
et le développement social



LE MOT DE LA RÉDACTION



Michel Morel
rédacteur en chef

Deux dossiers majeurs constituent ce numéro. Le premier porte sur la conception même de ce qu'on entend par «développement social». Avec l'arrivée de nouveaux partenaires dans cette aventure du bulletin, il était opportun de demander à ces organisations de nous faire connaître leur point de vue sur la question. En outre, une importante recherche vient d'être publiée sur le sujet, et Maurice Lévesque, l'un des chercheurs, nous offre un texte qui présente quelques-uns des éléments qui res-

sortent de la recherche. De son côté, le Conseil de la santé et du bien-être entreprend une démarche en vue d'identifier et de répertorier les suivis donnés aux démarches locales et régionales. L'occasion est donc belle de porter ces réflexions à la connaissance des lecteurs.

Le second dossier porte sur le développement social dans la région de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Le premier réflexe, une fois prise la décision de travailler à un tel dossier, fut de se dire qu'on ne pourra pas nous reprocher de se contenter de dossiers faciles! Et, comme si l'actualité voulait se charger de nous rappeler l'envergure du défi, les médias ont récemment fait une large place à la fermeture de ce qui restait comme activité économique liée à la mine de Murdochville.

Un premier regard sur les données concernant la région nous apprend qu'on y constate:

- un déclin démographique notable (une baisse de 8,5% depuis 1991¹) et un taux de fécondité (1,42 enfant par femme en âge de procréer) en dessous des valeurs observées ailleurs au Québec (1,57),
- un degré de scolarisation moindre que la moyenne québécoise, (plus de 28% n'ont pas atteint la dixième année vs 18% au Québec),
- une population plus touchée par le décrochage scolaire (19% vs 16,5%),
- ainsi que par le chômage (20% vs 9,6%),
- et nettement désavantagée au plan des revenus (revenu moyen annuel brut de 17 657 \$ vs 23 056 \$) et de l'emploi (taux d'emploi de 40% vs 57%);

- la situation des femmes est, comme ailleurs au Québec, moins enviable que celle des hommes, mais surtout, sous plusieurs rapports, leur condition économique et sociale est moins bonne que celle des autres québécoises.

Mais on y apprend aussi que :

- les gens de la région ne fument ni ne boivent davantage, mais pratiquent plus d'activités physiques qu'ailleurs au Québec (31% contre 26%),
- que les crimes contre la personne, les délits et infractions diverses sont aussi moins répandus et que les aînés vivent moins souvent seuls,
- que, même s'ils se perçoivent plus souvent en mauvaise santé (14,8% vs 11%), les gaspésiens et les madelinots sont

plus souvent satisfaits de leur vie sociale que l'ensemble des québécois et qu'ils ont un taux de détresse psychologique comparable,

- que, malgré un taux de mortalité sur la route plus élevé (16,0 contre 10,4 par 100 000), ils peuvent espérer vivre aussi vieux que les québécois (i.e. 77 ans en moyenne).

Bien sûr, la situation socio-économique de la région est désavantageuse, aux plans du revenu, du chômage et de la scolarité, mais les données ne disent pas tout. Si les personnes rencontrées en vue de ce dossier font une lecture réaliste de leur région, elles sont très loin de baisser les bras! Les mots solidarité, créativité et innovation reviennent souvent dans leurs propos. Et les exemples de créativité, d'innovation et

de solidarité abondent. «*La solidarité, c'est l'argent du pauvre!*» me lançait Gilbert Scantland, directeur du Conseil régional de concertation et de développement, au premier jour de ce reportage. À observer certains des résultats obtenus et les projets en cours, il y a tout lieu de croire que c'est là un genre «*d'investissement*» profitable pour la région et pour la population ! ■■■

¹ Plusieurs des données présentées dans ce texte proviennent du document «*Synthèse régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*», document produit par la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à partir de «*Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*», Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Le mot de la rédaction 1

par Michel Morel, rédacteur en chef

Éditorial 3

Les projets de développement social : comment améliorer l'appui gouvernemental?

par Hélène Morais

Le point de vue de nos partenaires 5

Réflexion 8

Les conceptions du développement social au Québec

par Maurice Lévesque

Dossier 10

La Gaspésie et les îles-de-la-Madeleine et le développement social

Entrevue 17

Le Ralliement gaspésien et madelinot

par Michel Morel

Des projets, des actions... 19

La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils

par Pascal Alain, Journal Graffici

C'est vous qui le dites! 21

Orientations gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté : le point de vue du Conseil du statut de la femme du Québec

par Diane Lavallée

Nouvelles brèves 23

Éditeur :

Conseil de la santé et du bien-être
880 Chemin Ste-Foy, r.c.
Québec, Qué. G1S 2L2
Tél. : (418) 643-3040 Télécopieur : (418) 644-0654
Courrier électronique : csbe@msss.gouv.qc.ca
Internet : www.msss.gouv.qc.ca/csbe

Les partenaires du bulletin :

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux,
le Ministère de la Famille et de l'Enfance,
le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,
le Conseil de la famille et de l'enfance,
le Conseil du statut de la femme,
l'Institut national de santé publique du Québec,
l'Association des régions du Québec,
la Fédération québécoise des municipalités,
l'Association des CLSC et CHSLD du Québec,
l'Association des CLD du Québec,
la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Comité directeur :

Michel Morel, rédacteur en chef
Institut national de santé publique du Québec

Réal Boisvert
Régie régionale de la santé et des services sociaux
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Lorraine Carrier
Association des régions du Québec

Sylvain Larouche
Association des CLSC et CHSLD du Québec

Lucie Paquet
Conseil du statut de la femme

Line Paradis
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Odette Plante
Conseil de la famille et de l'enfance

Louise Therrien
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Conception et impression :

ACOR

Photo couverture :

M. Julien

Politique éditoriale

Les objectifs du bulletin sont de rendre compte de ce qui se passe au niveau des communautés et des régions en matière de développement social, de poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des différents acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des réflexions sur des enjeux de développement social.

Conformément aux objectifs définis, les articles publiés dans le bulletin doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social. L'expression d'opinions et de points de vue spécifiques se fait sous la rubrique « **Point de vue** ». Les textes publiés sous cette rubrique sont la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les autres partenaires du bulletin.

- Les textes publiés dans le bulletin peuvent être reproduits, à condition d'en citer la source.
- Les personnes et les organisations désireuses de recevoir le bulletin doivent prendre contact avec l'éditeur du bulletin, le Conseil de la santé et du bien-être.
- DÉVELOPPEMENT SOCIAL souhaite recevoir les opinions et commentaires de ses lecteurs et lectrices. La rubrique *C'est vous qui le dites!* est destinée à permettre l'expression de ces opinions et commentaires.

Pour nous rejoindre : Michel Morel,
téléphone : 514 528-2400 poste 3532,
Courrier électronique : michel_morel@msss.gouv.qc.ca

ÉDITORIAL

Hélène Morais

Présidente
Conseil de la santé et du bien-être



Les projets de développement social : comment améliorer l'appui gouvernemental ?

Un contexte propice à l'étude de projets de développement social...

À l'automne dernier, les ministres d'État au travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale et déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion ont soumis, comme base de discussion, les *Orientations et perspectives d'action en matière de lutte contre la pauvreté*. En appelant divers acteurs à inventorier les moyens de continuer les efforts pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, le gouvernement voulait favoriser la mobilisation en faveur des personnes les plus démunies. Le Conseil a répondu à l'appel gouvernemental en produisant un mémoire intitulé *Lutte à la pauvreté : agir tout de suite et sur le long terme*. D'ailleurs, la dernière parution du bulletin d'information sur le développement social consacrait quelques pages à ce document.

Dans la foulée d'une telle réflexion, le Conseil tient à partager avec le lectorat du bulletin, les grandes lignes de son projet de contribution qui se penche sur des initiatives concrètes de développement social. En effet, le Conseil prévoit élaborer un avis sur le soutien gouvernemental aux projets de développement social.

... une démarche se situant en continuité avec les travaux précédents

D'abord, le concept même de développement social s'inspire d'une vision élargie de la santé que l'on retrouve dans *La politique de la santé et du bien-être*. La santé est liée à un ensemble de facteurs déterminants comprenant, entre autres, l'environnement social. Au-delà de l'importance des déterminants socioéconomiques de la santé et du bien-être, la politique souligne la nécessité de partenariat entre les acteurs économiques,

politiques et sociaux pour l'amélioration de la santé et du bien-être. D'autres dimensions de la politique sont étroitement liées au développement social, à savoir l'harmonisation des politiques publiques et la nécessité d'adopter une approche intersectorielle. En définitive, elle prône en faveur d'un vaste projet de développement social.

On se rappellera qu'il y a quelques années, à l'invitation du ministre de la Santé et des Services sociaux, le Conseil a organisé un forum national sur le développement social. Précédé de forums régionaux, l'événement a permis de mettre en lumière de grands enjeux : lutter contre la pauvreté qui est considéré comme un problème d'envergure dans plusieurs régions, favoriser l'intégration sociale des jeunes éprouvant des difficultés à se tailler une place dans la société, permettre l'accès à l'emploi dans un contexte de mutations importantes et resserrer les liens sociaux. L'ampleur de la réflexion menée dans le cadre de ces travaux témoigne de la pertinence de poursuivre le cheminement permettant de mieux saisir et soutenir le développement social au Québec.

Beaucoup reste à faire et le projet d'avis que nous comptons mener à terme se veut une contribution à cet objectif. Il importe de poursuivre la réflexion avec des partenaires locaux, régionaux et nationaux et d'assurer un suivi des actions entreprises. D'ailleurs, une conclusion tirée du forum national était à l'effet « [...] qu'au-delà des grands discours, ce sont les suivis qui seront donnés et la volonté réelle des acteurs qui feront le succès ou l'échec de l'exercice »¹. Convaincu du bien-fondé de ce commentaire, le Conseil entreprend donc d'observer ce qui se réalise sur le terrain.



Hélène Morais

De nombreux acteurs locaux et régionaux se sont donc mobilisés autour du projet global de développement social à la suite du forum national et des activités l'ayant précédé. Partant de cette mobilisation dans les localités et les régions, nous nous pencherons sur les initiatives afin de mieux connaître ce qui se fait et d'élaborer des pistes d'action pouvant faciliter le soutien à des projets de développement social. Pour ce faire, nous nous inspirerons largement d'un autre document du Conseil, intitulé *L'appropriation par les communautés de leur développement*, qui focalise essentiellement sur le rapport entre l'État et la société civile. En effet, des notions comme celles d'appropriation, d'utilisation des ressources, d'intersectorialité et de décentralisation se trouvent au cœur de ce document. C'est sur la base de ces concepts que nous appuierons

pour pousser plus loin notre compréhension des stratégies du développement social.

Les éléments de la réflexion

Pour les fins de notre étude, nous considérons que le développement social vise l'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs par un ensemble de stratégies sociales. Pour mener à terme notre recherche, nous proposons une démarche en trois temps permettant d'acquérir une vision concrète du développement social et permettant d'élaborer des pistes d'action.

Dans la première partie, la démarche permettra de connaître les priorités régionales et locales en développement social, de comprendre les processus ayant mené à l'élaboration de ces dernières et de comparer ce qui se fait entre les régions, quelques localités et regroupements d'organismes communautaires. Nous pourrions ainsi approfondir nos connaissances sur la nature et la dynamique de certains projets de développement social en cours sur le terrain. Ce parcours nous permettra, par la même occasion, de répondre au besoin exprimé par certains acteurs œuvrant dans le domaine du développement social, de prendre connaissance et de s'inspirer des différentes expériences prenant actuellement place au Québec afin de développer des outils de travail concrets.

Dans la seconde partie, nous serons à même d'élaborer et de suggérer de nouvelles formes de partenariat entre l'État et les acteurs de la société civile. En d'autres mots, nous répondrons à la question suivante : «*Concrètement, comment l'État peut-il mieux soutenir les expériences de développement social, compte tenu de ce qui se fait actuellement sur le terrain?*». Nous chercherons à voir comment favoriser l'adaptation du soutien gouvernemental à la réalité des régions et des localités du Québec et ainsi répondre à une préoccupation mentionnée dans le rapport de recherche présenté dans ce numéro et intitulé *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs* (Lévesque, Bruno, White, 2002, p. 181) exprimant le besoin d'un engagement équilibré de l'État et la

société civile pour faire avancer le développement social. Pour ce faire, nous identifierons les réalisations sur le terrain ainsi que les formes que le soutien que l'État peut apporter aux collectivités et ce, à la lumière des quatre stratégies d'action, à savoir : lutter contre les inégalités sociales et économiques; adapter et harmoniser les politiques publiques aux besoins des individus, des groupes et des collectivités; soutenir les collectivités dans leurs efforts d'appropriation des leviers de leur développement et; favoriser la participation sociale.

Dans la troisième partie, nos travaux nous permettront d'éclairer la manière dont les projets de développement social peuvent agir sur la santé. En ce sens, nous tenterons d'illustrer, à l'aide d'exemples, quatre liens potentiels par lesquels le développement social peut influencer la santé des individus et des collectivités. D'abord, les projets de développement social peuvent agir comme facteurs de protection, c'est-à-dire qu'ils peuvent atténuer les inégalités et pallier la pauvreté (en favorisant un meilleur partage des connaissances de manière à mieux tirer parti des ressources disponibles, par exemple). Ensuite, ils peuvent produire diverses formes de soutien qui atténuent le stress créé par les inégalités sociales et

► *Pour les fins de notre étude, nous considérons que le développement social vise l'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs par un ensemble de stratégies sociales.*

meilleur parti de leur «capital santé» pour lutter, collectivement et individuellement, contre les inégalités sociales et économiques.

Un tel projet requiert la participation du milieu. Fort des expériences positives de collaboration qu'il a connues par le passé, c'est avec enthousiasme que le Conseil se lance dans l'aventure de l'élaboration d'un avis portant sur les projets de développement social. Par cette démarche, le Conseil est bien déterminé à suggérer de nouvelles formes concrètes de partenariat

UN NOUVEAU SITE WEB POUR LE CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Le Conseil est fier d'annoncer la mise en ligne de son nouveau site. Il a été conçu de manière à favoriser les échanges. De fait le Forum de discussion sur le Développement social sera ouvert dès maintenant, alors que les autres forums de discussion, portant entre autres sur La politique de la santé et du bien-être, le système de santé et de services sociaux et l'éthique en santé, ouvriront sous peu. L'adresse du site est : www.csbe.gouv.qc.ca.

économiques ayant des effets sur la santé. De plus, les projets peuvent permettre aux collectivités de mieux aider les personnes à prendre en charge leurs problèmes de santé et à identifier et mettre en pratique des moyens d'améliorer leur santé. Enfin, dans la mesure où la santé possède un effet en retour sur l'environnement social des individus, les projets de développement social peuvent conduire les gens à tirer

entre l'État et les acteurs de la société civile directement impliqués dans la mise en œuvre de projets de développement social. ■■■

¹ Forum sur le développement social : Rapport, Conseil de la santé et du bien-être, 1998, p. 49

Le bulletin Développement social compte dorénavant sur de nouveaux partenaires. Nous leur avons demandé de partager avec nous les raisons pour lesquelles ils ont accepté de participer au projet. MM

Mettre en valeur les projets de développement de nos communautés

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec est très heureuse d'être partenaire du Bulletin «Développement social» initié par le Conseil de la santé et du bien-être. Deux motivations nous incitent à participer à cette production. La première est celle de mettre en valeur les projets de développement réalisés dans les communautés que les CLSC et Centres de santé desservent, et ce, dans toutes les régions du Québec. La deuxième est l'opportunité qu'on nous offre de créer au plan national un partenariat dont l'objectif est la mise en commun d'informations afin que les acteurs puissent échanger leurs préoccupations et leurs réalités fort différentes.

En tant qu'institutions locales, les CLSC Centres de Santé travaillent avec de nombreux partenaires, qu'on pense d'abord aux organismes communautaires mais aussi aux entreprises d'économie sociale, aux CLD, CDC, SADC, CDEC, CLÉ, aux municipalités, au milieu scolaire et aussi avec le secteur privé. Les notions de concertation, de collaboration, de partenariat, de complémentarité et d'intersectorialité n'ont jamais eu autant d'importance que maintenant.

La question du développement social met en évidence les expertises développées depuis plusieurs années par les CLSC et les Centres de Santé du Québec. Il nous suffit de mentionner les services communautaire qui, au cours des années, ont intégré des approches et des stratégies visant l'action sur les déterminants de la santé et du bien-être. Plusieurs visent principalement à renforcer

le potentiel des personnes, à soutenir les milieux de vie et à agir pour et avec les groupes les plus vulnérables.

Le développement des communautés et la promotion de la santé sont intimement imbriqués. Ces deux axes d'action visent à faire en sorte que la population exerce un plus grand contrôle sur sa santé et son bien-être. Les intervenants en CLSC et des Centres de Santé connaissent bien les populations qu'ils desservent et sont bien positionnés pour agir, en partenariat avec les autres acteurs du milieu, sur les déterminants sociaux de la santé et les conditions de vie.

Le CLSC et les Centres de Santé ont une approche et une responsabilité envers l'ensemble de la population de leur territoire. On parle d'une approche de santé et de bien-être globale plutôt que d'une approche clientèle visant à résoudre des problèmes.

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec est donc très fière de collaborer à cette publication et souhaite que ce partenariat au niveau national puisse avoir longue vie.

Andrée Gendron, directrice générale Association des CLSC et des CHSLD du Québec ■■■



Andrée Gendron

Le développement social et la survie des régions

À la Fédération Québécoise des Municipalités, nous croyons que l'avenir des régions du Québec ne passe pas seulement par leur développement économique, mais aussi et peut-être avant tout, par le développement



Michel Belzil

social de leur communauté. À l'heure actuelle, la pérennité de certaines de ces régions est menacée par une détérioration importante de leur tissu social. L'exode des jeunes en est une concrétisation dramatique.

Il est impératif, pour la survie des communautés rurales et des régions éloignées des grands centres urbains d'atteindre des objectifs minimaux de développement social. En priorité, des services de proximité en mobilité des personnes, en santé et en éducation doivent être assurés. Ces objectifs pourraient être atteints notamment par la mise en œuvre de projets locaux et régionaux. Les coopératives de santé en région sont un très bel exemple de ce type de projets qui sont peu coûteux et qui font appel à l'entrepreneuriat des gens en région.

La Politique nationale de la ruralité se préoccupe de développement social et de développement économique en permettant aux élus locaux et régionaux de trouver des solutions aux problèmes déstructurants de leur communauté. La FQM s'attend à ce que le Sommet des régions prévu à l'automne 2002 s'intéresse aussi au développement social et non pas seulement à des questions macroéconomiques.

MICHEL BELZIL, président de la FQM
Maire de Barnston-Ouest
Préfet de la MRC Coaticook ■■■



Diane Lavallée

Les femmes et le développement social

À la suite des transformations des structures et des politiques, dans le sens d'une plus grande prise en charge des milieux, la poursuite de l'égalité entre les femmes et les hommes demeure toujours aussi essentielle, parce que non achevée. Le défi consiste dorénavant à faire atterrir les grands objectifs nationaux dans les planifications et les ententes régionales ou locales et à leur consacrer les moyens de leur réussite.

À cet égard, la multiplication des lieux de pouvoir et le rapprochement des structures des milieux de vie peuvent

constituer pour les femmes une formidable occasion de faire valoir leur conception du développement et être reconnues comme des interlocutrices crédibles sur la scène locale et régionale.

En effet, les organisations implantées par les femmes se distinguent souvent par leur ancrage dans le milieu et leur approche originale qui lie développement économique, intégration sociale et identité culturelle. Possédant, en outre, une solide expertise de la vie quotidienne, les femmes se trouvent bien placées pour interroger la finalité du développement.

Enfin, toutes les femmes sont concernées par le développement régional ou local en tant qu'utilisatrices de services, contributrices au développement ou décideuses. Pour parvenir à se tailler une place dans cette mouvance locale et

régionale, les femmes doivent apprendre à en maîtriser les rouages, à faire l'apprentissage d'un processus qui leur est moins familier, à construire une communauté d'intérêts avec des groupes ou des individus différents, bref à se percevoir et s'imposer comme des interlocutrices essentielles du développement local et régional. Pour ce faire, les institutions concernées doivent mettre en place les conditions nécessaires afin que les femmes soient traitées comme de véritables partenaires et que la réalité, les préoccupations et les besoins de 52% de la population soient tenus en compte.

Donc, place au développement régional, tant social qu'économique, dans un souci d'égalité et d'équité.

Diane Lavallée, présidente
Conseil du statut de la femme ■■■



Émilien Nadeau

Le développement social... une vision globale d'une réalité multiple

Au nom de l'Association des régions du Québec et de ses membres, les Conseils régionaux de développement, c'est avec grand intérêt que je vous partage notre vision du développement social. Une vision inspirée de la réalité des dix-sept régions du Québec. Une vision bâtie sur le terrain des conditions de vie économiques, sociales, culturelles et environnementales qui dé-

terminent le bien-être et la qualité de vie des individus et des collectivités.

Concrètement, depuis le Forum national sur le développement social, en 1998, l'ARQ et les CRD ont été partenaires de plusieurs initiatives à l'égard des jeunes, de la famille et de l'enfance, des aînés, de la condition féminine. Plus récemment, l'implication des CRD dans l'élaboration de la stratégie nationale de lutte à la pauvreté a accentué le sentiment d'urgence de renforcer les solidarités, de mobiliser tous les secteurs, tous les paliers de gouvernement, tous les organismes privés et publics et enfin, chacun de nous à titre de citoyen du Québec.

Le visage de la pauvreté, de la détresse sociale et de la migration des jeunes varie d'une région à l'autre et requiert de ce fait, selon nous, des mesures et des actions adaptées aux besoins des milieux.

Le développement social... une stratégie intégrée d'intervention

La vitalisation des milieux de vie suscite actuellement au sein de l'ARQ une réflexion d'où nous souhaitons voir émerger des orientations et une stratégie intégrée d'occupation du territoire et de développement

des régions. Sans anticiper les résultats de nos travaux, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le développement social sera au cœur des préoccupations en regard des nombreux défis à relever. Ces défis sont d'ordre démographique, économique, de cohésion sociale, de participation démocratique et enfin, d'accessibilité aux services de base. Pour l'ARQ et les CRD, toute stratégie visant à relever ces défis doit être pensée sur la base d'une action régionalisée, à partir d'une approche territoriale et intersectorielle. Pour ce faire, les milieux locaux et régionaux ont besoin d'une marge de manœuvre et de moyens flexibles et adaptés à leurs priorités d'action en matière de développement social. L'ARQ souscrit entièrement à ce principe pour lequel elle réclame des leviers structurants.

En terminant, je réitère notre conviction que chaque région, sur la base de ses atouts et de ses potentiels et à travers ses réseaux et ses solidarités, contribue activement au développement de tout le Québec. L'objectif de vivre dans UN QUÉBEC dynamique et prospère est l'affaire de ses dix-sept régions.

Émilien Nadeau, président
Association des régions du Québec ■■■

► *L'objectif de vivre dans UN QUÉBEC dynamique et prospère est l'affaire de ses dix-sept régions.*



Louis E. Bernard,

Le Bulletin Développement social : un outil de travail incontournable

L'Institut national de santé publique du Québec est heureux de se joindre aux partenaires du Bulletin Développement social. Le Bulletin constitue, en effet,

un outil de travail incontournable pour quiconque s'intéresse au développement social et à ses applications concrètes.

L'Institut a pour mission principale de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux et les régies régionales de la santé et des services sociaux dans l'exercice de leur mission de santé publique. Ses différents travaux, notamment ceux touchant les déterminants sociaux de la santé et les interventions efficaces dans ce domaine, l'amènent à travailler en partenariat avec de nombreux autres ministères ou organismes, particulièrement en matière de lutte aux inégalités ou de développement de milieux de vie sains et sécuritaires.

En matière de développement social, l'Institut national de santé publique est donc appelé à soutenir les activités des différents acteurs pouvant contribuer à l'amélioration et au maintien de la santé publique par des approches de développement social. La documentation des problèmes, l'identification des mesures de santé publique efficaces, l'analyse de l'impact des politiques publiques sur la santé, le développement et la diffusion d'outils

► *Le Bulletin constitue, en effet, un outil de travail incontournable pour quiconque s'intéresse au développement social et à ses applications concrètes.*

d'intervention et d'évaluation, la formation et le soutien-conseil constituent autant de domaines qui peuvent faire l'objet d'une contribution de cet organisme.

L'Institut vient de faire paraître un document intitulé *LA SANTÉ DES COMMUNAUTÉS : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, fruit d'un travail de concertation avec les directions de santé publique et le ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est en leur nom que l'Institut a accepté de publier ce document, qui devrait contribuer à accroître l'action de la santé publique en développement social et en développement des communautés.

Louis E. Bernard,
président directeur général
Institut national de santé
publique du Québec ■■■



André Dontigny

La revue Développement social : indispensable !

La Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec estime en effet que la revue *Développement social* est indispensable. Indispensable parce que, d'un numéro

à l'autre, avec détermination et efficacité, cette revue est en train de monter un corpus pertinent de textes illustrant autant de facettes d'un mouvement qui, malgré sa jeunesse relative, a gagné l'ensemble des régions du Québec. La Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ses partenaires régionaux s'inspirent abondamment de ces textes, bien sûr pour être au fait des grandes orientations régionales en matière de développement social, mais aussi pour prendre connaissance des projets qui marchent ou des expériences inédites et porteuses d'espoir menées

en différents endroits du Québec. Voilà un ensemble de données et de connaissances utiles à quiconque est impliqué, comme nous, dans une entente spécifique ou dans une entente de collaboration en développement social. Indispensable donc à tous ceux et celles qui sont concernés par l'action destinée à améliorer nos conditions de vie et à développer nos communautés.

Mais il y a plus. La revue *Développement social* est un lieu qui favorise l'expression de débats sur les grands enjeux

► *C'est de la complémentarité des points de vue et des expériences que naissent les synthèses nouvelles.*

sociaux auxquels nous sommes confrontés. Le dernier numéro portant sur la lutte contre la pauvreté revêt en ce sens une importance particulière. Il permet de prendre la mesure du fait que les problèmes qui nous confrontent sont complexes. Qu'ils exigent, pour être dépassés, une réflexion soutenue, des échanges qui font valoir des idées différentes pour orienter l'action. C'est de la complémentarité des points de vue et des expériences que naissent les synthèses nouvelles. En ce sens, *Développement social* se dédie à bien soutenir nos pratiques en ce qu'elles doivent être inspirées par l'imagination, l'innovation et l'audace. C'est une joie d'y collaborer !

André Dontigny
Directeur de santé publique
Régie régionale de la santé et des
services sociaux de la Mauricie
et du Centre-du-Québec ■■■

par Maurice Lévesque, DMSP,
Université Laval,
GRASP-Université de Montréal

LES CONCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU QUÉBEC

Après une éclipse d'un quart de siècle la notion de développement social a fait un retour en force au Québec au cours des dernières années. Dans les diverses régions, des comités et des groupes de travail se sont mis sur pied pour penser et travailler à la «production» du développement social. Ces groupes réunissent des acteurs de divers horizons sectoriels en provenance des milieux local, régional et national. Mais lorsqu'on parle de développement social au Québec, de quoi parle-t-on exactement ?

C'est à cette question que la recherche *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs* a voulu donner une réponse. Cette recherche fait suite à un appel d'offres lancé en 1999 par le Conseil québécois de la recherche sociale et un ensemble de partenaires préoccupés par le développement social. Elle poursuit l'objectif d'identifier les conceptions profanes et spécialisées du développement social au Québec et les théories implicites sur lesquelles elles reposent. Ce court article fait un survol des principaux constats et enjeux qui sont ressortis de l'analyse. Les personnes intéressées à approfondir cette question peuvent se référer au rapport complet de la recherche ¹.

La recherche est orientée dans deux directions. En premier lieu, elle tente de repérer sinon des conceptualisations «profanes» du développement social, au moins des perceptions plus proches des milieux de vie des citoyens et citoyennes que ne le sont celles des principaux acteurs impliqués dans l'univers du développement social (ex. scientifiques, administrateurs, planificateurs). En deuxième lieu, elle cherche à mettre en relation les diverses conceptualisations du développement social, à identifier les convergences et les divergences majeures ainsi que les facteurs et les processus qui, selon les personnes rencontrées,

sont à l'œuvre dans la progression ou le recul du développement social. En toile de fond, la recherche est animée par la volonté que les résultats représentent le plus possible la diversité québécoise selon les grandes catégories que sont les régions, les secteurs d'activité, les niveaux d'action et les groupes sociaux.

Le plan de recherche repose sur deux méthodes de collecte et d'analyse des données, soit la cartographie de concepts et l'analyse qualitative d'entrevues individuelles et de groupe. La collecte des données s'est déroulée dans cinq régions du Québec auprès d'un échantillon de personnes impliquées dans différents secteurs d'activités (socio-sanitaire, socio-économique, éducation/famille/enfance ainsi que participation sociale). Les résultats ne prétendent pas représenter *toute* la diversité des idées sur le développement social qui peuvent exister parmi les différents groupes sociaux et citoyens québécois. Toutefois, les cartographies, qui ont généré des centaines d'énoncés portant sur le développement social, ont permis d'atteindre une certaine exhaustivité. Les entrevues, quant à elles, ont conduit à l'approfondissement des idées exprimées par les répondants et à mieux comprendre les valeurs, les objectifs et les théories implicites du développement social que ces personnes utilisent.

Bien que la présentation des résultats soit divisée selon les régions, compte tenu de la taille de l'échantillon, l'objectif n'est pas d'identifier des conceptions régionales du développement social. En rencontrant des personnes de différentes régions nous voulions élargir la diversité potentielle des conceptions couvertes par la recherche en leur donnant, le cas échéant, une couleur régionale. Cette démarche a permis d'identifier des **préoccupations** propres aux différentes régions. Dans la région du Bas

Saint-Laurent les préoccupations qui ont été exprimées avec le plus de force renvoient au territoire, à ses modes d'occupation ainsi qu'à la problématique du départ des jeunes. En Abitibi-Témiscamingue



les participants ont mis l'accent sur le développement durable, la pérennité des ressources et on a pu sentir une certaine inquiétude face à la diminution de ces dernières. Ce qui particularise les discours des personnes rencontrées dans la région de Lanaudière, c'est la proximité avec Montréal et les problèmes qu'elle soulève, particulièrement celui de l'accès aux services gouvernementaux en général et aux services de santé en particulier. Dans l'Outaouais, qui partage avec Lanaudière cette proximité d'un grand centre urbain, les dimensions de l'accès à des lieux de culture et du sentiment d'appartenance ont particulièrement été invoquées. Finalement, à Montréal ce sont des problématiques caractéristiques des grandes métropoles du monde occidental qui sont ressorties : la composition multi-ethnique de la population, les inégalités sociales et les particularités de la pauvreté urbaine.

Si nous avons pu observer des préoccupations différentes dans les discours des personnes qui provenaient de ces différentes régions, il ne faut pas en déduire automatiquement qu'il en découle des **conceptions** différentes du développement social qui seraient ancrées dans ces particularismes régionaux. Comme nous le verrons plus loin, à une exception près (le Bas Saint-Laurent), les divergences que nous avons observées sur le plan des conceptions du développement social sont bien plus fortement associées aux secteurs dans lesquels les personnes sont insérées et aux fonctions qu'elles occupent professionnellement (c'est-à-

dire leur position sociale) qu'à l'enracinement régional.

L'ensemble des répondants exprime, sous une forme ou une autre, l'idée générale que le développement social correspond à l'amélioration de toutes les facettes et dimensions des conditions de vie des individus et des milieux dans lesquels ils évoluent. Tous considèrent aussi que le développement social correspond à des relations micro-sociales harmonieuses (sans discrimination, tolérantes, ouvertes, etc.) et macro-sociales équitables (équité sur le plan de la richesse, de la démocratie, de la liberté, de l'accès aux services, etc.). Des divergences existent pourtant. Elles s'articulent autour de deux questions très imbriquées : comment procéder pour faire du développement social et quelle cible doit-on viser ?

À l'exception des répondants du Bas Saint-Laurent, c'est sur ces questions que l'appartenance sectorielle et la position sociale des répondants jouent un rôle de façon sensible. Dans les quatre autres régions on observe une tendance forte de la part des personnes provenant du secteur sociosanitaire à privilégier l'implication citoyenne et la mobilisation des communautés à la fois comme objectif et comme moyen du développement social. Cette tendance peut aussi être observée parmi les personnes qui ont participé directement aux discussions et débats entourant le développement social au cours des dernières années au Québec et ce, avec des exceptions toutefois, quel que soit leur secteur d'appartenance.

À l'opposé, les personnes qui œuvrent au sein du secteur socioéconomique ainsi que plusieurs personnes provenant du secteur que nous avons nommé «participation sociale», notamment celles impliquées dans des organismes provinciaux (syndicats, groupes de défenses des droits sociaux), mettent l'accent sur un développement social qui produit des résultats concrets sur le plan de l'amélioration des conditions de vie, de la réduction des inégalités, etc. À l'intérieur de cette tendance, les personnes ne sont pas contre l'idée de développer, par exemple, la capacité de prise en charge des individus et des communautés, l'implication des citoyens, etc. Elles se montrent toutefois très sceptiques quant à la possibilité que ce genre d'actions produi-

sent les résultats qu'elles désirent atteindre sur le plan du développement social.

Entre ces deux tendances fortes et ancrées dans les secteurs et la position sociale, on peut en identifier une autre, plus diffuse, qui est centrée sur les individus et qui attribue au développement social des objectifs qui se rapportent à la personne en tant que telle, visant par exemple le bonheur, l'accomplissement de soi, etc. Cette tendance *diffuse* ne peut être associée à aucun secteur ni à aucune région en particulier.

Ces trois tendances illustrent une série de clivages qui opposent les conceptions du développement social exprimées par les personnes rencontrées selon deux axes. Le premier prend forme autour de la conception des moyens permettant de produire le développement social et oppose la communauté et l'implication citoyenne à l'État. Le second renvoie à la vision que l'on a du social ou de l'objet du développement social et met en présence d'une part, une représentation du social formé par des individus et l'agrégation d'individus et, d'autre part, l'idée que les relations sociales ou les rapports sociaux sont au cœur du social et de son développement.

On a mentionné plus haut que les répondants du Bas Saint-Laurent font exception dans ce portrait des conceptions du développement social en ce qui a trait à l'influence des secteurs d'appartenance des personnes rencontrées. En effet, on n'observe pas parmi eux de tendance sectorielle très nette. Dans le rapport, différentes hypothèses pouvant contribuer à expliquer cette situation sont examinées.

Une autre dimension qui traverse les conceptions du développement social a trait au rôle de l'État. Outre les critiques que l'on adresse à l'État en ce qui concerne le financement des services (santé et éducation particulièrement) la méfiance à son égard est importante et s'exprime de deux manières. D'abord à l'égard de l'approche «mur-à-mur» que l'on perçoit dans les interventions de l'État et qui conduit plusieurs répondants à promouvoir la décentralisation, la régionalisation, la «localisation», etc., ce qui, selon eux, permettrait au local de mieux résoudre ses problèmes. Cela dit, tous les impacts

potentiels de ces transformations que l'on désire voir implanter ne sont pas toujours considérés par les répondants. Par exemple, ils font souvent abstraction du fait que le local est traversé, lui aussi, d'intérêt multiples et divergents qui conduisent parfois, comme plusieurs personnes l'ont souligné, à la mise en place de «chasses gardées» et de «querelles de clochers».

Le deuxième point qui soulève la méfiance à l'égard de l'État a trait à la question de la «dépendance». Dans la plupart des régions nous avons rencontré des personnes qui avancent que l'État crée de la dépendance par le biais de ses programmes. Ces personnes ont tendance à croire que les programmes étatiques comme l'assurance-chômage et, plus encore, l'aide sociale, développent une dépendance des personnes qui y sont inscrites. Il s'agit là d'une perception largement répandue au Québec et citée par différents auteurs comme l'une des limites ou des effets pervers de l'État-providence. Cela dit, les connaissances existantes montrent que, à tout le moins en ce qui concerne l'aide sociale qui est le programme le plus souvent visé par ces critiques, cette dépendance est très marginale voire complètement inexistante.

En somme, on pourrait dire que cette recherche met en évidence une dichotomie profonde entre deux représentations du développement social. Dans la première, on postule qu'il y a développement social lorsque la société est capable de faire une place aux revendications des droits sociaux des différentes catégories d'acteurs et de produire des résultats concrets allant dans le sens de ces revendications. Dans la seconde, le développement social renvoie au développement des capacités des individus et des communautés qui deviennent alors capables d'une sorte de compétence citoyenne qui leur permettrait de résoudre leurs problèmes.

La mesure du développement social

L'objectif principal de la recherche est de tracer un portrait de différentes conceptions du développement social que l'on peut identifier au Québec. Cela dit elle

(suite en page 22)

LA GASPÉSIE ET LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

par Michel Morel

Une seule région, mais des réalités différentes

D'entrée de jeu, il importe de distinguer la situation des communautés de la Gaspésie de celle des communautés des Îles de la Madeleine. Même si, au plan administratif, les deux ne forment qu'un seul et même territoire, les réalités économiques, géographiques et sociales sont telles qu'il faut aborder les deux dossiers de façon distincte. Aussi, le présent texte comportera-t-il une partie distincte pour les Îles de la Madeleine, une partie malheureusement trop brève pour rendre compte adéquatement de la dynamique du milieu, mais suffisante pour comprendre qu'il faille faire de telles distinctions.

Rencontre avec le CRCD Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

«Pour moi, il y a deux éléments très importants qui se développent actuellement et qui vont avoir un impact très important en développement social, je veux parler de l'entente spécifique qui a été élaborée, qui se réalise avec les CLD, les CRCD, le ministère des régions et le Ralliement gaspésien et madelinot, les animateurs sur le terrain et tout et tout. Nécessairement, toute cette démarche-là a une résonance sociale, elle a quelque chose, elle a une implication. Je crois que ce sera très important. Cela va sensibiliser beaucoup de monde.

Il y a aussi l'existence même d'un comité sectoriel régional en développement social. Le comité lui-même commence tranquillement mais ce qui est important pour moi, c'est ce que ça a déjà pu produire comme impact chez les leaders. Je pense seulement à la dernière assemblée générale spéciale où il y a eu un échange, lors

de laquelle les gens ont réagi quant au développement social, à être présent partout. J'ai eu une invitation de deux présidents de table sectorielle, qui ne sont pas habituellement très versés vers le développement social, les mines et la forêt. Ce sont des gens qui m'ont dit qu'ils aimeraient me recevoir à un moment donné à leur table pour parler de la préoccupation du développement social. Pour moi, ces deux éléments-là sont majeurs parce que ce sont des éléments qui vont continuer à agir dans les années qui s'en viennent et qu'on pourrait comparer à du levain, qui va assurer du développement» mentionne Gilles Briand, président du comité sectoriel en développement social.

Un Comité régional en développement social à «mission» horizontale

Gilbert Scantland, le directeur du Conseil régional de concertation et de développement continue : «On s'est donné une

vision, si je puis dire, horizontale du développement social et non sectorielle. Lors de la dernière assemblée, on a révisé un peu nos règlements de régie interne afin que le développement social soit une préoccupation horizontale. Le comité régional de développement social est un comité de travail permanent du CRCD et il a une mission horizontale. Le comité va rencontrer les commissions sectorielles pour que la préoccupation du développement social s'implante dans les différents secteurs de notre économie, pour chercher à cantonner le développement social dans l'ensemble de notre économie».

Une entente spécifique : une entente sur le développement rural ou sur le développement social ?

«Pour ce qui de notre entente spécifique sur le développement rural, on l'inscrit nettement en développement social parce qu'elle a une très forte importance en regard à l'animation sociale et à la participation sociale du citoyen à l'intérieur de la communauté. C'est ce qu'on veut essayer de faire par cette entente spécifique : de développer en mettant au service des citoyens des agents d'animation sociale, gérés par le Ralliement Gaspésien et Madelinot, et des agents de développement rural qui sont sous la responsabilité des CLD. L'ensemble des acteurs socio-économiques du milieu sont présents dans le dossier et le ministère des Régions pour la partie gouvernementale. On a vraiment une assise, un milieu de travail intéressant pour faire en sorte



Ghislain Angelhart, agent de développement du CRD, Gilbert Scantland, directeur général du CRD et Gilles Briand, président du comité régional en développement social.

que nos milieux, nos petites communautés puissent améliorer leur participation, se donner des conditions favorables pour la participation de leurs citoyens au devenir de leur communauté. Je dirais, encore plus, la participation d'Emploi-Québec finance, dans le fond, un forum de développement dans chacune des communautés. Les communautés se donnent des priorités de développement en fonction des bassins les plus mal pris de leur communauté. Ça vient compléter la politique de développement rural ou du moins donner des assises à la politique de développement rural. On a là une entente qui a beaucoup d'avenir» mentionne Gilbert Scantland, conscient que, dans ce contexte, développement rural et développement social se retrouvent fondus à travers des objectifs d'empowerment des personnes et des communautés.

Les mentalités ont changé

«Quand on retourne à l'époque de notre forum régional et de nos forums locaux, on constate le chemin que nous avons parcouru. Je suis encouragé quand je regarde le changement de mentalité qui s'est opéré chez nos leaders locaux et régionaux pour qu'on en vienne par obtenir cette entente. Cela nous a pris deux ans, c'était pas toujours facile mais on a fini par changer la mentalité. Les différents acteurs, les CLD et les organismes, comme le Ralliement Gaspésien-Madelinot, sont maintenant autour de la table et nous examinerons prochainement le plan de travail de tout ce monde-là. Aujourd'hui, on est ensemble, on réalise que plusieurs des organisations qui constituent notre leadership régional veulent maintenant travailler ensemble. C'est, selon moi, un élément de développement qui est très important» mentionne Gilles Briand, président du Comité régional en développement social.

La place du citoyen

Gilbert Scantland : «Je dirais que c'est notre principal défi. C'est vraiment notre pierre d'achoppement actuellement. Nous cherchons à rendre le développement le plus près possible des citoyens et les faire participer. Cette préoccupation était présente dans cette entente».

«Bien sûr, il y a tout un travail à faire» continue-t-il. «Il y a une mentalité à faire évoluer. Pour faire une image sim-

ple, je dirais qu'on doit passer d'une mentalité de chasseur ou de pêcheur à une mentalité d'agriculteur. Nous, gaspésiens, sommes des gens par nature, par culture, beaucoup plus portés vers la cueillette et nous sommes moins prêts à préparer la terre, moins prêts à cultiver pour récolter. C'est pas notre réflexe. Nous allons en mer, nous pêchons, nous ramassons les poissons,

nous transformons le poisson. La saison est finie, elle a été bonne, ça veut dire qu'on a de quoi manger. La saison n'a pas été bonne, on n'a pas de quoi manger. C'était comme ça. On est tributaire de notre culture. Il nous faut travailler à changer cette façon de voir, passer d'une mentalité de pêcheur ou de chasseur à une mentalité d'agriculteur». ■■■

ET LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE?

La solidarité pour relever le défi de la survie

par Michel Morel

Pour connaître la situation particulière des Îles-de-la-Madeleine, nous avons rejoint Arthur Miousse, organisateur communautaire au CLSC.

Si les données socio-économiques de la Gaspésie et celles des Îles-de-la-Madeleine se ressemblent, à quelques différences près, les enjeux y sont aussi sensiblement les mêmes. Les données

apparaissant ci-contre illustrent bien l'acuité de ces enjeux de l'emploi, de l'exode des jeunes et du revenu. Surtout en cette période où le secteur des pêcheries, l'un des piliers de l'économie des îles, connaît des moments difficiles en raison de la rareté de la ressource.

«Comme les autres régions périphériques, et à plus forte raison pour nous,

Les Îles, en bref...

- Lors du recensement de 2001, la population totale s'établissait à 12824 personnes, soit une baisse de 7,7% par rapport à 1996.
- La plus importante municipalité de la MRC, L'Étang-du-Nord, comptait en 1996, 3 085 habitants, soit 22% de la population totale.
- L'âge moyen se situe à 36,7 ans, moyenne légèrement inférieure à celle de la région (37,3 ans) mais supérieure à celle du Québec (36,4 ans). Si la proportion de personnes âgées de 45 ans et plus est égale à celle du Québec, on note une plus faible représentation des jeunes de 18 à 29 ans que dans l'ensemble du Québec.
- Au plan de la scolarisation, la population présente les mêmes caractéristiques que le reste de la région : un adulte sur trois ne possède pas une neuvième année (un sur cinq au Québec). De même, plus de la moitié de la population ne possède aucun diplôme d'études secondaires (35% au Québec).
- Au cours des années 1991 à 1996 la situation du marché du travail s'est détériorée avec une baisse du taux d'activité et du taux d'emploi et une hausse du taux de chômage. Le revenu des travailleurs des Îles-de-la-Madeleine est légèrement inférieur à celui des autres travailleurs de la région et, donc, inférieur à celui de la main-d'œuvre de l'ensemble du Québec. Comme dans le reste du Québec, les femmes ont un revenu d'emploi inférieur aux hommes.
- Le marché du travail de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se caractérise par l'importance du travail saisonnier. Au cours des dernières années, on assiste à une nette progression du travail à temps partiel : 18,5% des travailleurs (16,9% au Québec). Les femmes sont deux fois plus touchées par le travail à temps partiel que les hommes.

aux Îles, qui sommes une région insulaire, les enjeux sont l'emploi, l'exode des jeunes et, bien sûr, la problématique des transports en raison des coûts énormes. C'est sûr qu'en Gaspésie aussi, ils sont touchés par les problèmes qui touchent les pêcheries, mais eux, ils peuvent encore compter sur d'autres ressources, comme les mines et la forêt. Nous, aux Îles, on doit se débrouiller avec les ressources dont on dispose. Et ces ressources sont l'activité touristique et les produits de la mer».

L'habitude de la concertation

«Par chance, aux îles, on a l'habitude de la concertation. Être insulaire pose le défi de la survie et implique naturellement la solidarité. Aussi, dès que le problème de la rareté du poisson de fond a commencé à se manifester, le milieu s'est mis à réfléchir pour envisager des alternatives. Ces alternatives ne peuvent faire autrement que de continuer de miser sur les produits de la mer. On peut continuer de miser sur l'exploitation d'espèces bien gérées, comme le homard, et exploiter aussi certains crustacés comme le crabe. Il y a plusieurs belles expériences en cours. Je pense notamment à ce qui se fait en maréculture : pour pallier à la diminution du stock naturel, on cherche à produire des pétoncles et des moules par ensemencement. D'autres projets visent à faire en sorte que nous fassions chez nous davantage de transformation de nos produits, une «valeur ajoutée» qui signifierait plus d'emplois chez nous. Bien sûr que malgré tous ces projets, la situation des pêcheries demeure fragile, mais on a bon espoir».

«Par ailleurs, depuis quelques années maintenant se développent sur notre territoire d'autres initiatives, notamment en tourisme et même en agriculture. Dans ce secteur, il y a des projets intéressants du côté des fermes laitières et d'une fromagerie, alors que d'autres envisagent l'élevage des chèvres et des moutons. On a aussi un projet de production de tomates en serre, une serre qui serait chauffée à même la perte de chaleur d'une centrale thermique. Le tourisme a aussi un bon potentiel, mais là, il nous faut être prudent. Le milieu est fragile, on ne doit pas hypothéquer le produit. On

doit donc développer le tourisme mais en tenant compte de la capacité d'absorption de milieu».

«L'autre problème dont on se préoccupe, c'est le phénomène de l'exode des jeunes. Nos jeunes doivent quitter les Îles s'ils veulent poursuivre leurs études, avec toutes les conséquences que ça comporte, les coûts astronomi-

ques pour les parents, l'éloignement. Et quand nos jeunes obtiennent finalement leurs diplômes, ils ne peuvent pas revenir parce qu'il n'y a pas nécessairement d'emploi pour eux chez nous. Pourtant nos jeunes veulent revenir aux Îles. On travaille là-dessus. La situation s'est un peu améliorée au cours des dernières années, mais il y a encore beaucoup de travail à faire». ■■■

La formule coopérative : des exemples de solidarité, de créativité et de réussite

par Réal Boisvert

De solidarité, de services, de travailleurs, de production, d'aménagement, de consommateurs et autres créneaux porteurs d'entraide et de solidarité... La région Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine est un terreau fertile en coopératives. Aux Îles, on en dénombre une vingtaine. Sur le continent, depuis la Vallée de la Gaspésie, en passant par la Côte gaspésienne, la Haute Gaspésie, la Pointe de Gaspé et la Baie des Chaleurs, elles sont innombrables...

En voici quelques exemples éloquentes :

► Grande-Rivière... Là est née la première coopérative de solidarité en Gaspésie. Ce type de coopérative réunit sous une même étiquette trois catégories de personnes, l'idée de base étant d'élargir le rayonnement d'une entreprise en impliquant un plus grand nombre de supporteurs. **La Coopérative de solidarité de Grande-Rivière** rassemble donc à la fois les usagers des services, les travailleurs eux-mêmes et les personnes ou les groupes qui lui apportent son soutien. Forte de l'appui de la Caisse populaire, de la fabrique, des directions d'écoles et de la municipalité, elle offre à la communauté toute une gamme de produits et de services, allant de la vente de légumes frais à la tonte des pelouses, en passant par le gardiennage ou des travaux de peinture. Une cinquantaine d'emplois ont été créés. Son succès ne s'arrête pas là. Elle a remporté le grand prix coopératif Desjardins dans le cadre de la finale nationale du Concours

québécois en entrepreneurship de 2001. Ce prix confirme que la **Coopérative de solidarité de Grande-Rivière** ne fait pas que rendre des services ou vendre des produits. De toute évidence, elle contribue au resserrement des liens d'entraide entre les résidents, tout en participant au développement de la communauté. Ça s'évalue à combien cet apport en terme de chiffre d'affaire ?



Réal Boisvert

► Parlant d'innovation, à Havre-aux-Maisons aux Îles-de-la-Madeleine, on n'est pas en reste. Là aussi, on a mis sur pied une coopérative de solidarité. Le projet, né en 1999, avait pour but de venir en aide aux producteurs agricoles des Îles, à la merci des aléas du moment pour mettre leurs produits sur le marché. Une douzaine de producteurs ont acheté un abattoir pour desservir les éleveurs de bœufs, d'agneaux, de sangliers et les chasseurs de phoques de l'archipel. Résultat : 200 000 \$ d'investissement, 5 emplois à temps plein avec des pointes de 25 emplois pendant la haute saison de chasse aux loups-marins; à terme, en plus de consolider et de développer le marché de l'élevage aux Îles, des projets d'exportation sur le continent et même à l'extérieur du Québec, notamment pour répondre à une forte demande de loups-marins... Ce n'est donc pas un ha-

sard si la **Coopérative en production animale des Îles-de-la-Madeleine** a remporté dernièrement le prix national d'une valeur de 15 000 \$ du concours *Entrepreneur à tout âge* dans la catégorie INNOVATION SOCIALE !

► Les coopératives de travailleurs actionnaires, vous connaissez ? C'est une variante des coopératives de travail. Le principe est simple : les travailleurs d'une entreprise se regroupent en coopérative et font l'acquisition d'un pourcentage d'actions de la compagnie. Ils deviennent alors copropriétaires de leur entreprise, obtenant ainsi le droit de participer à son conseil d'administration. C'est dans ce contexte qu'est née la **Société d'aménagement rural de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SARGIM)**. Suite à la restructuration de l'entreprise, le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, l'UPA et une dizaine d'actionnaires ont vendu 49 % de leurs actions à leurs employés (avec promesse de hausser ce pourcentage à 51 % deux ans après l'acquisition du premier bloc d'actions). Depuis, la **SARGIM** emploie jusqu'à 45 personnes au plus fort de l'année. Elle se spécialise dans la production de plans pour le reboisement, offre des services conseils et de gestion en projets de foresterie, réalise des productions ornementales destinées au grand public et produit des fleurs vivaces à l'intention des centres jardins de la région. Un chiffre d'affaire annuel de 450 000 \$. On dit que, depuis la restructuration de l'entreprise, la productivité a augmenté et que les relations de travail se sont améliorées. On le croit sans peine !

► Grâce à la formule coopérative, les artistes de la Gaspésie ont maintenant un outil pour tisser entre eux des liens et une voix pour faire connaître leurs réalisations, cela de Sainte-Anne-des-Monts à Matapédia... pour l'instant, tant il serait souhaitable que **Graffici** soit distribué sur l'ensemble du territoire gaspésien et madelinot. **Graffici** est un mensuel culturel de 20 pages tiré à 5 000 exemplaires. Son contenu est varié, attrayant et dynamique, couvrant entre autres les arts visuels, la littérature, le théâtre. On y retrouve aussi des chroniques sur le plein air ou le vin. Trois journalistes permanents, Mélanie Cotennoir, Pascal Alain et Normand Canuel ainsi

que plusieurs collaborateurs bénévoles rédigent les articles du journal, voient à l'impression, assurent la distribution et travaillent à la vente de la publicité. Le chiffre d'affaire du journal tourne autour de 130 000 \$ par année, dont 60 % est assuré par des revenus publicitaires. **Graffici** tient le phare depuis juillet 2000, et cela dans une région où, comme ailleurs au Québec, 96 % du marché des médias écrits appartient à Quebecor ou à Power Corporation. Longue vie à **Graffici** !

► Du pain, ce n'est pas ça qui manque aux Îles. Mais voilà, les boulangeries des supermarchés ont des coups de production élevés et leur production est limitée. **L'Idéale fédérée des Îles**, un regroupement de quatre coopératives madelinotennes d'alimentation, avait de gros besoins d'approvisionnement. Et surtout, comme toute coopérative bien née, une mission communautaire, donc la volonté de brasser des affaires, non pas pour le seul plaisir de faire résonner les tiroirs-caisses, mais pour créer

des emplois et pour développer l'archipel. **L'Idéale fédérée des Îles** s'est alors porté acquéreur, rien de moins, de la Boulangerie régionale des Îles-de-la-Madeleine. L'opération a permis de faire d'une pierre deux coups : 1) de produire du pain en quantité industrielle et 2) uniformiser les produits de la boulangerie eux-mêmes, tout en augmentant leur variété. Avant que **L'Idéale fédérée des Îles** n'achète la Boulangerie régionale des Îles, sa capacité de production était de 33 % seulement. Maintenant, ses douze employés ne fournissent plus à la tâche. Une alliance est en voie de réalisation avec Coop Atlantique, une entreprise de distribution de denrées alimentaires dont les camions repartaient vides sur le continent. Grâce à **L'Idéale fédérée des Îles** et à sa nouvelle boulangerie, les camions ramèneront désormais des produits de marque Coop et des mets cuisinés. C'est ce que l'on appelle de l'intégration verticale : de la production du pain, à la vente en passant par la distribution et... l'exportation ! ■■■

Concertation Haute-Gaspésie : contre le défaitisme

par Michel Morel

Déterminé à contrer le défaitisme, l'attentisme chronique et à développer un fort sentiment d'appartenance de la population de la Haute-Gaspésie, un groupe de représentants d'organismes impliqués dans le développement de la Haute Gaspésie a mis sur pied Concertation Haute-Gaspésie.



«Ce regroupement a pour objectif principal d'orchestrer la prise en charge du milieu par le milieu, par le biais de la concertation, en mettant en évidence son potentiel et en lançant l'initiative d'appui de Valorisation Haute-Gaspésie. Plus spécifiquement, Concertation Haute-Gaspésie vise à associer les partenaires socio-économiques et les médias à sa démarche, à valoriser les bons coups du milieu de concert avec les promoteurs et à promouvoir les programmes et services offerts par chacune des organisations du milieu.»

Ainsi présentait-on Concertation Haute-Gaspésie dans le communiqué de presse émis en février dernier. Le groupe est constitué de représentants de tous les secteurs institutionnels à vocation sociale ou économique du milieu : le Centre local d'emploi, le Centre local de développement, la Société d'aide au développement des collectivités, la MRC de la Haute-Gaspésie, Développement des ressources humaines Canada, Développement économique Canada, le Ministère des Régions, le CLSC, le Ralliement Gaspésien et Madelinot, la Commission scolaire des Chics-Chocs, le Carrefour Jeunesse emploi, Tourisme Haute Gaspésie, la Maison de la Culture, Communication-Québec, l'Association des gens d'affaires et le CRCD. Chacune des organisations demeure autonome et n'est pas engagée par rapport aux autres. C'est un lieu d'échange d'information et de concertation.

(suite en page 20)

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DOUGLAS :

un instrument de redynamisation sociale du milieu

par Michel Morel

Douglstown est une communauté d'environ 600 personnes située à une vingtaine de kilomètres de Gaspé, qui, comme d'autres villages, a connu, au fil des ans, une décroissance économique fulgurante, générant divers problèmes comme la disparition de l'ensemble des services collectifs. Seuls subsistent le service de la poste et l'église. La population, majoritairement anglophone à son origine, a connu durant ces dernières décennies un exode important de ses citoyens anglophones et un vieillissement accéléré. En contrepartie, le village a accueilli un nombre important de jeunes familles québécoises francophones.

La mobilisation

La fermeture de l'école Saint-Patrick a été le déclencheur d'une mobilisation communautaire autour de quel-

Depuis, le Centre communautaire regroupe un ensemble de services offerts à la population (bibliothèque municipale, centre internet, locaux pour activités,...). Compte tenu des facilités existant au Centre (cuisines, salles de réunions, ateliers, ...) diverses activités ponctuelles s'y déroulent, à caractère social comme des rencontres de divertissement, mais aussi des activités inédites comme la fabrication artisanale de kayaks de mer. Dans le même ordre d'idées, le Centre envisage de développer un atelier communautaire de menuiserie sur une base permanente.

Un projet ambitieux : une auberge de jeunesse à vocation écotouristique !

Un autre projet du Centre, c'est celui de l'auberge de jeunesse à vocation écotouristique. *« L' a u b e r g e , comme l'indique un document de travail, offrirait un hébergement à prix modique de 49 lits à une clientèle touristique (jeunes ou familles), dans un lieu convivial où les visiteurs pourront participer à des activités mettant en valeur le patrimoine naturel et culturel de Douglstown ».*

Une première phase du projet est achevée : grâce à diverses subventions le bâtiment a été partiellement rénové. Divers travaux restent à compléter pour que le projet respecte les normes en la matière, mais le projet va bon train et le Centre estime que les autres travaux seront complétés dans un avenir rapproché. Ce projet d'auberge créerait une dizaine d'emplois en plus de permettre d'allonger le séjour de certains touristes dans la région.



L'équipe du Centre communautaire Douglas

D'autres objectifs

Là ne s'arrêtent cependant pas les objectifs du Centre, comme en témoigne le Plan d'action de l'organisme. Les grandes orientations retenues visent à rejoindre les gens et à les impliquer dans les activités, tout en mettant en valeur le patrimoine naturel du milieu. Rendre les activités d'éducation et d'apprentissage plus accessibles, créer un environnement communautaire harmonieux «où chacun se sent inclus», autant de moyens pour développer chez les usagers une responsabilité quant au développement local et régional et «à faire du Centre communautaire Douglas un lieu d'exercice de prise de décisions».

Ajoutons, en terminant, que le Centre communautaire Douglas s'est mérité quelques distinctions, soit le «Prix Reconnaissance» et le prix «Mérite Municipal 2001». ■■■

Pour information :
Centre Communautaire Douglas
28, Saint-Patrick
Douglstown, Qué.
G4X 2Y2
Tél. : 418 368-0288



ques leaders. Un comité de développement local est né de ce désir commun de réagir à la situation par une prise en charge locale s'appuyant sur l'imagination, la créativité et l'intelligence de la communauté. Ce comité s'est rapidement donné une assise légale, pour ensuite procéder à l'acquisition de l'école afin de la transformer en centre communautaire, un instrument essentiel, estimait-on, pour la «redynamisation sociale».

LE SECTEUR D'AVIGNON OUEST : Là où le transport devient une stratégie de développement social!

par Michel Morel

Pointe-à-la-Croix, Escuminac, Restigouche sud-est, Matapédia, L'Ascension-de-Patapédia, St-François-d'Assises, St-André-de-Restigouche et St-Alexis-de-Matapédia, 8 petits villages et une réserve indienne (Listujug, ou Réserve Ristigouche) situés à l'extrémité Sud-Ouest de la Gaspésie, qui, ensemble, totalisent 6,000 personnes sur un territoire long de 90 kilomètres. «*C'est un des secteurs où on retrouve un des plus hauts taux de chômage et de dépendance à l'aide sociale en Gaspésie. C'est là également qu'on retrouve les niveaux de revenu moyen et de scolarité les plus bas en région au Québec. En ce qui concerne le transport, 24,3% des adultes n'ont pas de permis de conduire. De plus c'est un des rares secteurs à n'avoir aucun transport collectif, même pas de transport adapté pour les personnes handicapées. Les résidents de certains villages doivent parcourir plus de 100 kilomètres aller-retour pour avoir accès aux services hospitaliers les plus près, soit à Campbellton au Nouveau-Brunswick. Il en va de même pour l'accès à toute une gamme de biens et services. L'isolement et l'absence de transport collectif ont un impact certain sur la santé et la qualité de vie comme en témoigne le phénomène de l'exode. En effet, certaines municipalités ont connu depuis 20 ans, une baisse de plus de 25% de leur population*»¹.

Ce sont là des réalités passablement sombres auxquelles des organismes du milieu ont décidé de réagir en concevant un projet de Transport inter-villages². Ce projet est porté par le Centre d'Action Bénévole Ascension Escuminac et le Comité de transport Inter-Villages, qui regroupe divers partenaires provenant de groupes communautaires, d'organismes de la santé et des services sociaux et d'organismes de développement économique. Le projet est également soutenu par le CLSC Malauze, le CLD, la SADC, le CLE, le Carrefour Jeunesse Emploi, des groupes communautaires et des intervenants du milieu.

Juin 2002 : lancement du service de Transport inter-villages

Avec le soutien financier du Ministère des Transports du Québec, dans le cadre de son programme d'aide pour les régions rurales, le service de transport inter-villages sera mis en service en juin. Le service sera modulé en fonction des besoins de la population, besoins identifiés lors d'un sondage effectué l'automne dernier. Les coûts pour les utilisateurs seront modestes (ex : 2,00\$ trajet aller-retour, ou, 10,00\$ pour une plus longue distance, soit 60 km aller-retour), et déjà, les promoteurs du projet envisagent d'autres avenues de financement pour réduire les coûts pour les usagers.

C'est le Centre d'Action Bénévole Ascension Escuminac, déjà responsable d'un service de transport pour des fins médicales, qui sera chargé du guichet unique pour le transport collectif. Le service comprendra un trajet régulier de minibus (3 jours/semaine), un système de co-voiturage (un service quotidien pour les travailleurs et les étudiants) et la mise en commun de services existants tels le taxi et l'autobus scolaire et interurbain.

Des retombées positives pour la santé des communautés :

Les initiateurs du projet sont formels quant à l'impact d'un tel service sur la santé des communautés : «*Les statistiques d'utilisation du service devraient démontrer l'état du besoin pour ce service que nous considérons comme un déterminant de la santé. L'accès plus grand aux services de santé, aux services sociaux, aux événements culturels ou de loisir, à l'éducation aux adultes, à l'emploi pour les jeunes et moins jeunes, aux services publics et privés sont autant d'éléments qui peuvent agir comme déterminants d'une meilleure santé autant collective qu'individuelle. À plus long terme, nous croyons que l'impact durable de l'implantation d'un transport collectif pourra se refléter sur des tendances démographiques moins sombres sinon positives*»³. ■■■

Pour information :

Centre d'Action Bénévole Ascension Escuminac
Service de Transport inter-villages
M. Vianney Arseneau
418-865-2444

¹ Informations tirées de «*Centre d'action bénévole Ascension Escuminac ; Service de transport Inter-villages Avignon-Ouest*».

² Ce projet est l'un de ceux soutenus par les animatrices de milieu du Ralliement gaspésien et madelinot, dans le cadre de l'entente spécifique sur le développement rural.

³ «*Centre d'action bénévole Ascension Escuminac ; Service de transport Inter-villages Avignon-Ouest*».

Redonner à l'agriculture ses lettres de noblesse à Val-d'Espoir!

par Michel Morel

Au cours des années 1940-50 existait à Val-d'Espoir une école d'agriculture, gérée par une communauté religieuse, qui a longtemps permis à la région de conserver une activité agricole. La fermeture de cette institution et l'accroissement des activités économiques liées aux pêcheries au cours des années qui suivirent ont contribué au déclin qu'a connue l'agriculture en Gaspésie. Quant à l'école, non seulement les autorités d'alors l'ont-elles fermée, mais elles ont aussi jugé essentiel(!) de détruire par le

feu les bâtiments. Quant aux terres jusque-là exploitées par l'école, elles furent simplement abandonnées ou encore cédées à l'industrie forestière.

Or, depuis que l'activité économique liée à la pêche est en nette décroissance, plusieurs retrouvent un intérêt pour l'agriculture. À Val-d'Espoir, ce «retour à la terre» s'est précipité depuis les 5 dernières années, grâce aux activités de la **Coop de solidarité Rocher-Percé**. La Coopérative existait déjà depuis 1976 sous

la forme de Coopérative générale destinée à la distribution de produits agricoles et de services aux agriculteurs. Mais, suite au Forum sur le développement agricole de la MRC du Rocher-Percé (mai 1997) organisé avec la participation de la SADC, la Coopérative entreprit de diversifier ses activités, en réponse aux besoins de ses membres. En juin 1999, la Coopérative a modifié ses statuts afin de devenir la *Coop de solidarité en formation et gestion agroalimentaire Rocher-Percé*, dont les membres sont partagés entre utilisateurs, travailleurs ou soutien. Sa mission est définie ainsi: «*Exploiter une entreprise en vue de fournir du travail à ses membres travailleurs ainsi que des biens et services à ses membres utilisateurs dans les domaines de la formation, de la production et de la transformation touchant aux étapes primaires, secondaires et tertiaires du secteur agroalimentaire*»⁴.

Activités commerciales et production agricole

La Coop maintient ses activités de vente de produits agricoles, mais elle intervient aussi dans la production. Depuis 1999, elle produit des crucifères, en plus d'une variété de légumes pour la

vente locale via le Marché du Terroir situé dans La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils, que nous aborderons plus loin dans le texte.

Le CIFA

L'autre volet est le CIFA (Centre d'interprétation et de formation agroécologique). Suite à l'implantation d'une centrale électrique à Val-d'Espoir par Hydro-Québec, la Coop a obtenu, dans le cadre du programme «Mise en valeur de l'environnement», un montant de 122 000 \$ pour réaliser un projet structurant à caractère environnemental. Un bâtiment et une serre ont donc été érigés pour héberger les activités du CIFA et permettre aux visiteurs de voir l'exposition permanente sur l'agroécologie. On y offre aussi des services d'interprétation et de sensibilisation aux techniques de l'agriculture durable qui tiennent compte de l'écosystème.

La formation, la recherche et le développement

Depuis la mise sur pied du projet CIFA, les intervenants-intervenantes, répondant à des demandes d'organismes tels la Commission scolaire des Chics-Chocs,

ont offert plusieurs sessions de formation couvrant l'ensemble des aspects liés à l'agriculture et à la gestion d'une entreprise agricole. Pour espérer soutenir la relance de l'agriculture dans le milieu, il faut aussi mener des recherches. La Coop mène donc diverses expérimentations (variétés de plantes en fonction du type de sol et du climat, culture en serres avec fertilisants terrestres et marins, équipements pour la post-récolte, le conditionnement et la transformation). De plus, s'appuyant sur une étude de marché sur le potentiel de la production des plantes médicinales, la Coop mène des recherches qui, espéret-on, devraient contribuer au développement de marchés pour la production agricole. ■■■

Pour information :

Coop de solidarité Rocher-Percé

Tél. : (418) 782-2777

Personnes-ressources :

Aline Hébert, présidente de la Coop et responsable de la recherche

Mireille Crépeau, responsable de la production agricole

⁴ Coop de solidarité Rocher-Percé, Profil de l'entreprise, septembre 2001, page 2.

LE TECHNOCENTRE ÉOLIEN GASPÉSIE LES ÎLES : Bien plus que des moulins à vent !

par Réal Boisvert

Les gens du Technocentre éolien Gaspésie-les Îles, contrairement à Don Quichotte, ne luttent pas contre les moulins à vent. Au contraire, ils en érigent ! Mais attention! On est loin des moulins à vent d'antan. Plutôt une forêt de géants longilignes, solidement plantés sur les collines de Matane, sur les hauteurs de Rivière-aux-Renard ou sur les dunes des Îles de la Madeleine, des colosses qui déploient leurs grands bras efflanqués pour ramasser l'or du vent qui souffle...

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dispose, à l'instar de beaucoup d'endroits au Québec, d'un immense potentiel d'énergie éolienne. Le Technocentre éolien s'est vu confier la

responsabilité de tirer profit de cette ressource naturelle. Il contribue ainsi au développement d'une industrie d'avenir, porteuse d'emplois et respectueuse de l'environnement.

Le Technocentre s'est donné pour mission de développer l'industrie éolienne, en mettant à contribution les ressources de formation présentes sur tout le territoire grâce à la participation de l'UQAR (nombreuses activités en R&D), et des CEGEP de Matane et de Gaspé (génie électrique, électromécanique). Au surplus, les activités du Technocentre ont contribué à la naissance d'un regroupement d'entreprises dont la mission consiste à implanter un banc d'essai de trois éoliennes

Jaumont. Les résultats de leurs travaux contribueront éventuellement à adapter ces éoliennes françaises aux conditions climatiques d'ici, obtenant ainsi l'exclusivité de leur commercialisation sur le territoire de l'ALENA.

En fait, le Technocentre entend démontrer, comme le dit son président M. Évangéliste Bourdages, «*que le développement des régions ressources passe par l'exploitation intelligente de leurs ressources naturelles dans un esprit de pérennité*». Les régions, en prenant en main leur destin, peuvent même devenir, comme on le voit dans l'aéronautique avec Bombardier, les chefs de file de tout un marché. Et puis quoi, quand on a le vent dans les voiles... ■■■



Ginette Côté, Coordonnatrice du Ralliement gaspésien et madelinot

Le Ralliement gaspésien et madelinot : une voix pour les citoyens et les citoyennes!

MM : Parlez-nous du Ralliement.

Ginette Côté : Le Ralliement est né à la suite de la mobilisation importante survenue en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine lors des États généraux du monde rural en 1990-1991. Une vaste consultation eut lieu à la grandeur du territoire pour faire le point sur la situation du monde rural, ainsi que pour connaître la perception des gens quant à leur avenir. Devant l'intérêt que la consultation a suscité, les organisateurs de l'événement ont alors convié les gens à participer au lancement du rapport. En vue de l'événement les organisateurs avaient élaboré divers documents, dont un manifeste et un document présentant les principes de développement. Ce grand rassemblement s'est tenu à Chandler et près de 8 000 personnes furent présentes, sur une population d'environ 110 000 personnes. Devant un mouvement de cette ampleur les organisateurs ont convenu de mettre en place un organisme dont le mandat serait de veiller au respect des principes¹ adoptés lors du Grand Ralliement, comme on a appelé l'événement. De là est né le Ralliement gaspésien et madelinot. Le Ralliement, c'est un mouvement issu des citoyens, de ces citoyens venus pour manifester clairement leur intention de travailler au développement de nos communautés.

Le Ralliement couvre la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Malheureusement nous sommes loin des îles, alors on a créé des liens avec des organismes du territoire des Îles-de-la-Madeleine sur des dossiers communs et on travaille ensemble.

MM : Et le financement?

Ginette Côté : Le Ralliement n'est pas financé par l'Etat et il tient un peu du miracle! Pour les dix dernières années, nous étions financés par des dons provenant des communautés religieuses, des fondations privées, de nos membres, ou encore par des programmes d'emploi. Le financement reste toujours aussi précaire. C'est sûr qu'avec l'entente spécifique sur le développement rural signée récemment, ça

nous fournit les moyens de pouvoir compter sur trois animatrices qui travaillent sur le terrain pour les trois prochaines années, et ça, c'est quelque chose dont on peut être fier, mais il n'en reste pas moins que le financement de base du Ralliement demeure aussi aléatoire.

MM : Comment s'est construite la crédibilité de l'organisation?

Ginette Côté : C'est par un travail constant et une cohérence dans l'action qu'on est parvenu à gagner une crédibilité dans le milieu et une certaine forme de reconnaissance. Souvent, les gens nous disent qu'ils n'entendent pas parler du Ralliement. On n'a pas les moyens de faire parler de nous mais tranquillement, au fil des années, on a créé des liens, des alliances et on se retrouve, presque dix ans après, avec une table composée de partenaires dont on fait partie. On signe même une entente avec ces partenaires quant à des buts communs et puis on commence à travailler ensemble. Ça avance, c'est pas encore l'idéal, mais, dans plusieurs milieux, autant du côté des instances gouvernementales que du côté des organismes locaux, on commence à comprendre que le fait de travailler ensemble est plus gagnant que de travailler chacun de notre côté. Aujourd'hui, je dirais qu'on nous reconnaît, qu'on nous respecte et qu'on nous écoute. Cela a pris dix ans de travail patient.

MM : Comment le Ralliement s'est-il impliqué dans la démarche régionale en développement social?

Ginette Côté : Ce furent d'abord les Conseils régionaux de développement qui furent interpellés par le Conseil de la santé et du bien-être. Dans notre région, le CRCD a fait le choix de s'associer à un organisme proche du terrain pour s'assurer que la consultation rejoigne les gens dans leur milieu. Ils nous ont approché et on a accepté de travailler avec eux. Une tournée des MRC a eu lieu avant la tenue d'un forum. Par la suite, des gens ont été délégués au Forum national de Québec.

Le Ralliement continue de s'impliquer de diverses façons en développement social au niveau régional. D'abord par son action sur le terrain qui vise à donner une voix aux citoyens et citoyennes, et ensuite on participe activement aux travaux du Comité sur le développement social mis en place par le CRCD. On y favorise des engagements concrets comme celui de vouloir créer un «parlement social», c'est-à-dire de créer un lieu d'échanges pour permettre aux citoyens de prendre part aux débats sur les sujets de développement régional.

MM : Le Ralliement est aussi impliqué dans l'entente spécifique?

Ginette Côté : Nous sommes directement impliqués dans la mise en application de l'entente spécifique. L'entente, d'une durée de trois ans, réunit comme partenaires les ministères des Régions, du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Ministre responsable de la région, M. Maxime Arseneau, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Conseil régional de concertation et de développement, les 5 Centres locaux de développement de la région et le Ralliement gaspésien et madelinot. Les objectifs visés par l'entente sont nombreux : 1) *Amener les collectivités à se sentir concernées par la problématique du développement.* 2) *Favoriser la mobilisation, la participation sociale des citoyens.* 3) *Initier et soutenir une démarche vers la prise en charge du développement par la population.* 4) *Créer un lieu d'échanges pour permettre aux citoyens de prendre part aux débats sur le développement régional.* 5) *Tenir des forums locaux pour l'économie et l'emploi.* 6) *Harmoniser les actions des différents acteurs du développement rural.* 7) *Favoriser l'émergence de projets structurants.*

MM : Quelle est la nature exacte de l'implication du Ralliement?

Ginette Côté : En vertu de l'entente, on nous finance trois personnes qui font de

l'animation terrain avec les citoyens. Ces animatrices accompagnent les citoyens dans la prise en charge du territoire local. Autrement dit, les animatrices vont rencontrer des groupes de citoyens qui entreprennent des démarches en vue d'agir sur le développement de leur territoire et leur fournissent support et accompagnement en fonction de leurs besoins. Elles peuvent travailler avec des groupes qui sont déjà constitués. Par exemple, l'une d'elles travaille avec une Chambre de commerce qui se retrouve en situation de déstructuration. Le président de la chambre se disait que ce n'était peut-être plus d'une chambre de commerce dont les gens avaient besoin, que c'était peut-être une autre organisation qui pourrait dynamiser le milieu. L'animatrice travaille donc avec eux, elle fait de la consultation, groupe par

groupe, une consultation serrée pour voir quelle genre d'organisation soutiendrait le développement dans ce milieu. Elle travaille aussi à un autre dossier important, soit celui du transport collectif, avec les gens d'Avignon-Ouest³. Ce ne sont là que quelques exemples car elles sont impliquées dans un grand nombre de projets. Chacune d'elles couvre un vaste territoire : la première s'occupe de deux MRC, soit Bonaventure et Avignon, la seconde est en lien avec les MRC Côte-de-Gaspé et Roché-Percé, alors que la troisième s'occupe de toute la Haute-Gaspésie.

MM : Mais les moyens ne sont-ils pas modestes par rapport aux objectifs?

Ginette Côté : On nous donne de petits moyens et nous devons prouver de grandes choses. On n'est pas les premiers,

c'est toujours comme ça, sauf que nous, ce que nous souhaitons, c'est que, pendant les trois années sur le terrain, nous puissions démontrer l'impact de notre intervention sur la qualité de vie des citoyens. On n'évaluera pas notre intervention sur le nombre d'emplois créés. On va évaluer notre travail sur la qualité de vie des citoyens. Ce n'est pas facile à mesurer. Nous ne possédons pas beaucoup d'outils et l'intervention que nous faisons est relativement novatrice. Nous voulons démontrer que ça marche et si nous réussissons avec les outils que nous inventons et bien, on pourra le partager avec d'autres régions du Québec.

MM : En guise de conclusion, quelle lecture faites-vous de votre région?

Ginette Côté : On voit que les choses commencent à changer, il y a une prise conscience par la population. Si on recule de dix ans, au moment des états généraux, je constate qu'il y a eu une évolution dans cette prise en charge.

Plus particulièrement dans le cadre de notre action terrain avec les animatrices, je crois que si nous arrivons à atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés dans les trois prochaines années, nous aurons démontré qu'une intervention en développement social est indispensable. Nous, nous le savons. Il s'agit de le prouver à l'aide de ces petits moyens dont on dispose. Pour que les choses puissent vraiment changer, il faudrait que le Ralliement et d'autres organisations puissent obtenir les outils nécessaires. Il est certain que si nous étions vingt-cinq sur le territoire à accompagner les citoyens dans leurs projets, nous verrions le résultat demain matin; à trois animatrices, on va le voir dans deux ans...

Une autre chose qui nous tient à cœur, c'est de développer l'idée d'un parlement social dans notre région. Nous voulons tenter de mettre en place un parlement social qui deviendrait peut-être un Forum permanent de citoyens. Ils pourraient donner leur avis sur les orientations du développement régional. Ce qui me permet de penser que c'est possible, c'est le travail que font actuellement les trois animatrices sur le terrain. Elles rencontrent beaucoup de citoyens. Étape par étape, elles vont en arriver à aider les leaders locaux à

suite en page 22

Les principes du Ralliement gaspésien et madelinot

1. Le développement durable

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

2. La décentralisation

Nous voulons que toutes les décisions qui nous concernent se prennent véritablement et démocratiquement en région et ce, avec les budgets qui s'imposent.

3. L'occupation du territoire

L'occupation du territoire signifie la capacité des populations de vivre sur le territoire et d'avoir accès à tous les services : exploiter et gérer les ressources qu'on y retrouve, la culture qui l'habite, la mise en valeur de ses potentiels et l'identité par laquelle il se définit. Faire de ce territoire une terre d'accueil pour les générations à venir.

4. La valorisation du milieu et l'appartenance générale

Nous voulons développer des réflexes d'appartenance, de fierté et de solidarité. Être reconnus et respectés.

5. L'équité entre les hommes et les femmes

Un accès égal à l'emploi et aux postes de décision. Éliminer toute discrimination.

6. La place des jeunes

Nous voulons intégrer les jeunes à la vie économique, sociale et culturelle de la Gaspésie.

7. La valorisation et le développement de nos ressources

Il faut apprendre à utiliser et mettre à profit le potentiel de nos ressources humaines. Faire appel davantage à la participation des hommes et des femmes de tous les âges à l'enrichissement collectif. Développer, transformer nos ressources naturelles et les commercialiser à l'intérieur et à l'extérieur de la région. Mettre en valeur le développement intégré de nos ressources (agro-tourisme, culture-tourisme, etc.).

8. Le plein emploi

Nous voulons un emploi de qualité pour tous ceux et celles disponibles à participer au marché du travail.

9. La valorisation et la promotion de la culture gaspésienne

Les savoir-être et les savoir-faire gaspésiens témoignent de la culture qui nous identifie. Soutenons et encourageons cette culture.

Des projets, des actions...

La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils

Cette chronique, présentée régulièrement dans le bulletin, entend faire connaître aux lecteurs des projets et initiatives ayant cours sur le terrain et qui, par leurs activités, contribuent à améliorer les conditions de vie des personnes.

Des projets intéressants, il y en a plusieurs dans la région. Quelques-uns sont présentés tout au long de ce dossier. Pour cette rubrique *Des projets, des actions...* nous avons pensé faire d'une pierre deux coups. Aussi avons-nous demandé à Pascal Alain, membre de la Coopérative de solidarité *Graffiti* et éditorialiste de ce journal culturel, de nous présenter le projet de *La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils*.
MM

Quand une vieille usine change de peau...

Par Pascal Alain

Cette année, la Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils fête son deuxième anniversaire d'existence. Alors qu'elle était délabrée comme jamais, un projet collectif a été mis sur pied afin de la restaurer. Au moment où j'écris ces quelques lignes, la Vieille Usine est l'un des lieux culturels les plus florissants de toute la péninsule. Pas si mal pour un bâtiment abandonné qu'on menaçait de démolir. Histoire d'un petit train qui va loin...

La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils vient d'ouvrir son havre culturel touristique pour une deuxième saison. Construite en 1928, ce joyau du patrimoine bâti gaspésien fut jadis un endroit fort animé puisqu'on y effectuait la transformation de poissons salés et séchés. C'était au temps où la pêche et la mer formaient une alliance indestructible. À la suite de nombreuses crises économiques et d'épuisement des stocks, l'usine ferme définitivement ses portes en 1985. L'endroit est condamné à l'abandon pendant plus de quinze ans jusqu'à ce que 49 personnes décident de s'associer afin

de transformer ce lieu unique en un havre culturel touristique. C'était en 1998.

“Les premières lignes ont été écrites en janvier 1998. Notre échéancier était juin 2000. En juin 2000, il y avait une salle de spectacles style cabaret de 110 places, une salle d'expositions, une galerie et un café-bistro”, mentionne André Boudreau, l'un des 49 à s'être lancé dans l'aventure. Passablement détériorée, la Vieille Usine devait subir une sérieuse cure de rajeunissement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. On parlait alors d'un projet totalisant 2.4 millions de dollars. *“On nous proposait d'acheter une Cadillac ; on a plutôt opté pour un bon Honda usagé. On y est allé étape par étape. On a construit sans pression en ne tenant pas compte de toutes les remarques des architectes”,* ajoute André.

Au cours de l'hiver, le bâtiment a poursuivi sa cure de rajeunissement. Le deuxième étage a été complètement rénové et transformé en salle d'expositions. *“Tout a été rénové au cours de l'hiver avec un concept unique dans l'est du Québec. Il y a trois concepts dans un. Il y a les ateliers-galeries où les artistes travaillent en direct, la salle d'expositions communes et une partie expositions itinérantes”,* commente André Boudreau. Cette année, pas moins de 23 artistes exposent des œuvres à la

Vieille Usine que ce soit en peinture, en sculpture, en construction d'embarcations miniatures, en produits de forge, etc. Ne cherchez pas les produits made in Taiwan, vous n'en trouverez pas. *“On assure une visibilité aux artistes en les faisant connaître”,* ajoute-t-il.

Évidemment, l'équipe de la Vieille Usine aimerait bien que le bâtiment demeure ouvert à l'année. Y a-t-il des avenues possibles ? *“On aimerait en faire un milieu de stage. Un milieu ouvert à la création à 100 %, en s'affiliant à une*



institution d'enseignement où les étudiants et les artistes viendraient passer un mois, logeraient chez les artistes et évolueraient dans un beau milieu de création. La nature, un endroit tranquille comme ici, l'énergie qui tourne autour, c'est recherché ! Si on arrivait à trouver un créneau comme ça, ça nous permettrait de demeurer ouvert à l'année et de développer un peu plus d'ateliers pour les enfants, les faire sortir des écoles. On a aussi une scène en bas qui pourrait être utilisée. Ce serait un milieu privilégié pour les adeptes d'arts visuels”, affirme André Boudreau.

En plus de se distinguer dans le paysage gaspésien, la Vieille Usine voit ses ef-

Concertation Haute-Gaspésie (suite de la page 13)

«Devant la morosité et le défaitisme présent dans notre région, il fallait faire quelque chose» mentionne M. Majella Emond, maire de Mont St-Pierre et préfet-adjoint de la MRC, qui est l'un des initiateurs de la démarche. «Il faut travailler à faire en sorte que notre population soit fière de la région et qu'elle développe un fort sentiment d'appartenance. Il se fait beaucoup de choses dans notre région et cela mérite d'être mieux connu par le public. De même, il y a beaucoup d'organismes présents sur notre territoire et des intervenants intéressés à développer leur milieu, c'est par la concertation et la collaboration que nous pourrions, ensemble, favoriser ce développement, d'où l'importance de se donner un carrefour où sont discutées, entre autres, les orientations de notre développement local». Telle est la conviction profonde des membres de Concertation Haute-Gaspésie.

«Aider les gens à s'aider eux-mêmes» est l'essence de la stratégie et c'est aussi un procédé par lequel une collectivité donnée s'engage à développer et appliquer ses propres solutions aux problèmes de toutes sortes qui la touchent. L'idée est basée sur le principe qu'il n'y a pas de personnes mieux placées pour trouver des solutions que celles qui vivent les problèmes» mentionne l'un des documents de l'organisme.

Les dossiers abordés par le regroupement sont nombreux. Actuellement on travaille sur des enjeux comme les télécommunications, le transport en commun, la réussite scolaire et les liens entre les différentes tables sectorielles. Les rencontres de travail de l'organisme permettent aux participants d'échanger de l'information sur les projets en cours dans leur milieu ou dans leur sphère d'activité, et d'envisager des collaborations. Cela permettra d'élaborer des stratégies adéquates pour nos actions de promotion.

Quant à Valorisation Haute-Gaspésie, elle se veut une stratégie de communication qui veut faire connaître les bons coups du milieu et favoriser la diffusion efficace de l'information relative aux services et activités des différentes organisations. À l'initiative de la MRC, les différents partenaires ont accepté d'investir dans le projet les sommes nécessaires pour la production des outils de communication.

Décider ensemble de l'avenir de Mont Saint-Pierre !

Mont Saint-Pierre, vous connaissez? C'est un petit village de 250 personnes, une vallée entourée de montagnes escarpées, ce qui a permis à la municipalité de développer un créneau particulier en matière de tourisme.

Depuis plusieurs années, l'endroit est réputé pour des activités comme le vol libre et le parapente. «C'est sûr qu'avec une activité économique comme le tourisme, l'été, chez nous, c'est le plein emploi alors que l'hiver, c'est beaucoup plus tranquille. Le tourisme, c'est l'activité économique la plus importante de notre communauté. Juste pour illustrer l'importance du tourisme chez nous, mentionnons que notre village compte pas moins de 5 hôtels et 2 terrains de camping, dont un municipal, en plus d'offrir une panoplie d'activités récréo-touristiques comme le vol libre, le parapente, le delta-plane, les randonnées pédestres, le vélo

de montagne, la chasse et la pêche, et, en hiver, la motoneige, l'escalade de glace, le ski et le snowboard sauvage, pour n'en nommer que quelques-unes».

«On veut continuer le développement de ce côté. Le Conseil municipal a décidé de le faire avec l'ensemble des citoyens. On a donc invité les citoyens à participer à la démarche en s'impliquant sur différents comités. Plutôt que de demander à une firme, c'est nous, les citoyens, qui le faisons, qui allons décider vers quoi la municipalité va aller dans son développement. C'est la première fois que ça se fait chez nous. 25 citoyens sont impliqués et organisent régulièrement des rencontres publiques pour rendre compte du cheminement des travaux. À l'heure actuelle, je dirais qu'on a complété les trois quarts de la démarche et tout se déroule bien. Cette façon de faire, c'est important très pour moi», mentionne encore Majella Emond, maire de Mont Saint-Pierre. ■■■

La vieille usine (suite de la page 21)

forts récompensés. Le 21 juin dernier, cette entreprise remportait le premier prix national dans la catégorie économie sociale, dans le cadre du Concours québécois en entrepreneurship. Elle s'est méritée une bourse de 15 000\$ en plus de se démarquer à l'échelle provinciale.

À quelques kilomètres de la Vieille Usine, il y a Percé et son rocher. Comment perçoivent-ils ce nouveau havre culturel touristique? «On ne s'arrête pas là-dessus. On ne dépense pas d'énergie à se battre avec les autres. J'vois pas ça négatif. On donne du choix au monde, on prolonge leur séjour dans la région. On leur offre quelque chose à consommer qui est différent d'ailleurs. On présente des choses différentes. Si tu veux un homard en plastique, va ailleurs, il y en a en masse. C'est ce qui nous démarque. On s'est battu pour convaincre le monde que c'était possible à l'Anse-à-Beaufils», souligne André Boudreau.

En plus de découvrir une boutique offrant des produits du terroir par le biais de la Coopérative de solidarité de Val-d'Espoir, vous pourrez vous diriger vers la plage en vue d'y faire la cueillette d'agates et de jaspes. Des guides-animateurs identifieront vos trouvailles et vous feront des démonstrations de techniques de polissage. Vous y verrez également un potier et, si le cœur vous en dit, des spectacles de qualité. «On n'est pas reconnu par le ministère de la culture comme diffuseur de spectacles. Il y a un moratoire. On la soutient, la culture, malgré ce que tout le monde peut dire. On est des néophytes, mais on offre l'opportunité à ceux qui la connaissent de la faire valoir. On a une certaine base. C'est ce créneau-là qui manquait et qu'on voulait développer», ajoute André.

«Notre plus beau coup de cœur, on l'a eu quand on a fait le lancement du livre de Sylvain Rivière l'an passé. Y'avait des personnes âgées d'ici qui n'avaient jamais assisté de leur vie à un lancement de livre. C'est ça la mission d'ici, rendre la culture accessible à tout le monde», de conclure Lison Grenier. ■■■

C'EST VOUS QUI LE DITES!

Orientations gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté

par Diane Lavallée, présidente
Conseil du statut de la femme



Diane Lavallée

Le Conseil du statut de la femme (CSF) a accueilli favorablement les orientations gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté parce qu'il y voit la volonté de l'État de s'engager dans la recherche de moyens pour éradiquer le problème de pauvreté. Cependant, le Conseil s'est dit étonné de l'état embryonnaire de la proposition présentée compte tenu de l'échéancier très court prévu pour mettre en place la stratégie.

Le Conseil est également surpris qu'au moment d'envisager de nouvelles mesures, le gouvernement ne fasse pas le point sur différentes propositions émanant, par exemple, du Forum sur le développement social, du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté et de la Marche mondiale des femmes contre la violence et la pauvreté. Les propositions qui ont émergé de ces différents forums auraient pu, assurément, faire avancer la réflexion.

Pour être efficace, la stratégie gouvernementale doit reposer sur une analyse approfondie des causes, mais aussi des manifestations de la pauvreté. Également, cette étude doit mettre en évidence les aspects sexo-spécifiques de la pauvreté qui s'attaquent encore plus durement aux femmes. Celles-ci constituent, en effet, plus de la moitié (55 %) des personnes pauvres au Québec. Il est également important d'effectuer une analyse critique des politiques et des programmes gouvernementaux existants si l'on souhaite apporter des améliorations.

Dans son avis, *Pour que le développement du Québec soit inclusif : commentaires sur les orientations gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté*, le Conseil propose 21 recommandations qui visent à ali-

menter la réflexion en vue de l'élaboration d'une stratégie qui permettra d'obtenir des résultats durables. La stratégie doit aussi comporter des mesures d'urgence pour soutenir les personnes aux prises avec des difficultés criantes liées à la pauvreté. Celle-ci, rappelons-le, touche particulièrement les femmes, les jeunes, les personnes âgées, celles qui vivent seules ainsi que les personnes moins scolarisées.

Marché du travail

Par exemple, au chapitre du travail, le Conseil du statut de la femme approuve l'orientation proposée en faveur de la création d'emplois. Il est réaliste que l'État québécois fasse du développement de l'emploi le point de départ de son plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté puisque le risque de pauvreté diminue à mesure qu'augmente la participation au marché du travail.

Toutefois, le CSF met en garde le gouvernement. L'État doit surveiller la qualité des emplois générés. Ceux-ci doivent être bien rémunérés et offrir des conditions de travail convenables. Devant la montée du travail atypique, le Conseil croit qu'une modernisation des lois du travail s'impose.

L'État devrait notamment utiliser la Loi sur les normes du travail pour contrer la précarisation du travail en assurant de meilleures conditions aux travailleuses et aux travailleurs atypiques (temps partiel, travail autonome, contrats à durée déterminée, contrats de travail à domicile).

En outre, la révision du mode de fixation du salaire minimum apparaît, pour le Conseil du statut de la femme, une

mesure fondamentale pour éviter l'insuffisance de revenu chez les personnes qui travaillent à temps plein. Rappelons qu'au Québec, les femmes représentent les deux tiers des personnes payées au salaire minimum ou à un salaire voisin de celui-ci.

Le Conseil est par ailleurs d'avis que le gouvernement pourrait sensibiliser davantage les entreprises privées quant à leurs responsabilités envers leur personnel. Alors que l'on voit de plus en plus souvent les entreprises procéder à des licenciements importants tout en continuant à accroître leurs profits, il y aurait lieu de développer des mécanismes pour décourager ce type de pratique.

Éducation

Au chapitre de l'éducation, le CSF insiste pour que l'État maintienne la gratuité scolaire jusqu'au niveau collégial et injecte des fonds additionnels dans l'éducation primaire et secondaire.

► *Le Conseil est par ailleurs d'avis que le gouvernement pourrait sensibiliser davantage les entreprises privées quant à leurs responsabilités envers leur personnel.*

Le Conseil est aussi d'avis qu'aucun effort ne doit être ménagé pour lutter contre le décrochage scolaire. Une recherche québécoise a établi que si la moitié des hommes ayant une scolarité inférieure à une neuvième année occupent un emploi, ce n'est le cas que de 20 % des femmes. Le Conseil recommande donc que les directions régionales du ministère de l'Éducation se penchent, avec les partenaires du réseau, sur l'abandon scolaire et qu'elles prennent en considération la situation particulière des jeunes femmes, dont les mères adolescentes.

Intervention auprès des enfants et des jeunes

Le Conseil du statut de la femme estime que c'est en rendant disponibles aux parents des ressources leur permettant d'offrir à leurs enfants un cadre de vie décent que l'État pourra le mieux éviter que ces enfants grandissent dans la pauvreté et répètent le cheminement de leurs parents.

► *(...), le Conseil est convaincu que l'objectif d'éliminer la pauvreté de façon durable passe nécessairement par la mise en place de mesures universelles plutôt que sélectives.*

Dans cette optique, certaines mesures visant à donner aux parents les moyens de remplir leur rôle apparaissent comme prometteuses. En voici quelques exemples : l'accélération du développement du réseau des centres de la petite enfance, le soutien des femmes chefs de famille monoparentale et la prévention des grossesses à l'adolescence par des services de planning adaptés aux besoins des jeunes.

Le CSF recommande aussi que les barèmes de l'assistance-emploi soient révisés à la hausse pour donner aux

prestataires les moyens de subvenir adéquatement à leurs besoins et leur permettre de disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour réellement s'investir dans les parcours de réinsertion en emploi.

De plus, il y a lieu d'améliorer la situation des travailleuses et des travailleurs à faible revenu car, malheureusement, le fait d'occuper un emploi ne constitue pas nécessairement un rempart contre la pauvreté. Par exemple, le Conseil propose d'examiner les façons de bonifier le programme d'Aide aux parents pour les revenus de travail (APPORT).

Enfin, pour assurer un suivi adéquat de la lutte contre la pauvreté, il apparaît nécessaire au CSF que le gouvernement se dote d'un comité ministériel qui coordonnerait l'action gouvernementale, rendrait publics annuellement les objectifs poursuivis, les actions entreprises et le bilan des progrès accomplis.

Enfin, le Conseil est convaincu que l'objectif d'éliminer la pauvreté de façon durable passe nécessairement par la mise en place de mesures universelles plutôt que sélectives. Cette approche, selon lui, témoigne d'une vision à long terme et est garante de succès. ■■■

Entrevue (suite de la page 17)

se démarquer et à prendre leur place. Au cours de la troisième année du projet, le dossier prioritaire sera la mise en place de ce Forum permanent. Quelle en sera la structure? Je ne sais pas encore mais je veux essayer que cela devienne permanent et financé. De cette façon, les gens pourraient se dire qu'ils ont une tribune pour s'exprimer et être entendus. C'est l'objectif final. ■■■

¹ L'encadré ci-contre présente les principes du Ralliement gaspésien et madelinot.

² Plan d'action du Comité de travail sur le développement social, Planification stratégique régionale 2000-2005, Conseil régional de concertation et de développement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

³ Un autre texte de ce dossier présente ce projet.

Les conceptions du développement social (suite de la page 9)

s'inscrit dans un cadre plus large qui vise à identifier des indicateurs sociaux pouvant éventuellement être utilisés pour faire une mesure de l'état du développement social au Québec. Dans ce contexte, nous avons tenu à explorer avec les personnes rencontrées de quelle façon elles pourraient transposer leur conception du développement social dans des mesures visant à en assurer le suivi.

De cet exercice deux constats majeurs peuvent être dégagés. Si deux facteurs prédominent dans les conceptions du développement social, soit l'amélioration des diverses situations dans lesquelles les individus et les collectivités vivent et l'amélioration de la capacité des individus et des collectivités à résoudre leurs problèmes, les mesures proposées mettent surtout l'accent sur les résultats à atteindre alors que la dynamisation des collectivités et des citoyens apparaît moins présente, voire marginale.

L'autre constat a trait à la détermination de l'échelle à laquelle la mesure du développement social devrait être réalisée. Quelles que soient les conceptions du développement social elles contiennent toutes une préoccupation marquée pour une unité territoriale qui correspond à une population de petite taille. Dans ces circonstances, la sélection des indicateurs sociaux devrait être faite de telle sorte qu'au moins une partie (sinon l'ensemble) d'entre eux puisse rendre compte de l'évolution de la situation à l'intérieur de territoires dont la population peut être de taille assez réduite. Cette préoccupation constitue un défi opérationnel majeur. ■■■

¹ Maurice Lévesque, Bruno Jean, Deena White, Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs, GRASP-Université de Montréal, janvier 2002.

LE PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 5^{IÈME} ÉDITION

Créé en 1997 par le gouvernement du Québec, en collaboration avec la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, le prix Hommage bénévolat-Québec est une reconnaissance officielle décernée pour souligner l'engagement exceptionnel de femmes et d'hommes envers leurs concitoyennes et leurs concitoyens ainsi que l'apport social d'organismes communautaires issues de toutes les régions du Québec.

Hommage bénévolat-Québec comporte trois catégories. La catégorie « *Bénévole en action* » met en lumière la contribution de bénévoles qui se sont distingués par leur engagement au mieux-être de la collectivité. La catégorie « *Organisme en action* » souligne l'apport d'organisations qui, par leur action et la gestion efficace de leurs bénévoles, contribuent à l'amélioration de la qualité de vie au sein de leur communauté. La catégorie « *Jeune Bénévole – prix Claude-Masson* » rend hommage à cinq personnes âgées de 18 à 30 ans qui, par leur engagement exceptionnel, participent volontairement à des activités bénévoles dans leur milieu. Vice-président et éditeur adjoint au quotidien La Presse, feu Claude Masson était reconnu depuis de nombreuses années pour son soutien à l'égard de l'action bénévole. ■■■

Catégorie « Bénévole en action »

Les récipiendaires sont :

BAS-SAINT-LAURENT : M. André Fournier
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN : M^{me} Diane Ouellet Gilbert
CAPITALE-NATIONALE : M^{me} Huguette Marin
MAURICIE : M^{me} Suzanne Levasseur-Martin
ESTRIE : M^{me} Julie Fortier Lagacé
MONTRÉAL : M^{me} Élixa Labelle-Trudeau
MONTRÉAL : M^{me} Reine Legros
MONTRÉAL : M. Robert Litzler
OUTAOUAIS : M. Marc Turgeon
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : M. Dominic Roy
CÔTE-NORD : M^{me} Colette Foster-Lepage
NORD-DU-QUÉBEC : M^{me} Alfréda Beaudoin
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE : M^{me} Véronique Pelletier
CHAUDIÈRE-APPALACHES : M^{me} Lucille Thompson
LAVAL : M. Robert Leclerc
LANAUDIÈRE : M. Michel Beauregard
LAURENTIDES : M^{me} Cécile-Hélène Wojas
MONTÉRÉGIE : M. Roger Gagnon
MONTÉRÉGIE : M^{me} Liette Brousseau
CENTRE-DU-QUÉBEC : M. Guy Drouin

Catégorie « Organisme en action »

Les récipiendaires sont :

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : Palli-Aide, accompagnement en soins palliatifs du Saguenay
CAPITALE-NATIONALE : Service Aide 23 Centre d'action bénévole
MAURICIE : Centre prévention suicide de Trois-Rivières

ESTRIE : Service d'aide aux Néo-Canadiens
MONTRÉAL : Entraide bénévole Kouzin Kouzin' de Montréal Métropolitain
MONTRÉAL : Le Chez-Nous de Mercier-Est
MONTRÉAL : Magasin-Partage de la Petite Patrie
OUTAOUAIS : Association régionale de soccer de l'Outaouais
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : Mission Partage
CÔTE-NORD : Comité de citoyens de Port-Cartier (1982)
CHAUDIÈRE-APPALACHES : CAO₂ Amiante
LAVAL : Centre de bénévolat de Laval
LANAUDIÈRE : Carrefour Familial des Moulins
LAURENTIDES : Les Papillons de Nomingue
MONTÉRÉGIE : Groupe d'entraide G.E.M.E.
MONTÉRÉGIE : Le Trait d'Union Montérégien
CENTRE-DU-QUÉBEC : Centre d'entraide bénévole de Nicolet

Catégorie « Jeune bénévole – Prix Claude-Masson »

Les récipiendaires sont :

CAPITALE-NATIONALE : M^{me} Marie-Christine Miller
CAPITALE-NATIONALE : M. Marc Gaulin
ESTRIE : M. Sébastien Fontaine
MONTRÉAL : M^{me} Nadira Ramharry
MONTRÉAL : M. Marc G. Bruneau

Source : Claude Morin, Direction des communications du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)

RAPPEL : Colloque des régions.

«Faire autrement :

Le secret des régions»,

la 2^{ème} édition du colloque des régions se tiendra les 26 et 27 septembre 2002, à St-Georges de Beauce. Organisé avec la collaboration de la Régie régionale Chaudière-Appalaches, de l'Association des CLSC et CHSLD du Québec et de l'Association des hôpitaux du Québec, le colloque a pour objectif de mettre en évidence les ex-

périences novatrices qui émanent des régions. Pour info : Denis St-Amand, (514) 931-1448, poste 226. Huguette Blouin (514) 842-4861. ■■■

Journées annuelles de santé publique

Les prochaines *Journées annuelles de santé publique* se tiendront à Québec, du 18 au 21 novembre 2002. Pour information : Site Web des JASP : www.inspq.qc.ca/jasp ■■■

Le Conseil de la santé et du bien-être en visite au Saguenay

Les 13 et 14 juin prochain, les membres du Conseil de la santé et du bien-être se réuniront dans la région du Saguenay. Les objectifs de cette rencontre sont de mieux connaître les réalités de cette région et les préoccupations des intervenants locaux et régionaux, et de faire connaître le Conseil. ■■■

NOUVELLES BRÈVES

L'Association des régions du Québec : une évaluation du Fonds de développement régional (FDR)

L'Association des régions du Québec, conjointement avec le ministère des Régions, le bureau de la Capitale nationale et le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, vient de déposer son rapport sur l'évaluation du Fonds de développement régional (FDR).

Le FDR est l'instrument financier mis à la disposition des Conseils régionaux de développement (CRD) par le gouvernement du Québec pour qu'ils puissent mettre en oeuvre de façon concertée leurs priorités de développement. Cet outil s'inscrit dans la *Politique de soutien au développement local et régional* qui repose sur une régionalisation de l'action de l'État et sur la responsabilisation des intervenants régionaux.

Les conclusions tirées de l'évaluation sont à l'effet que le FDR est un outil efficace et performant qui a permis aux CRD de soutenir, dans chacune des régions administratives du Québec, des projets et des initiatives favorisant un développement structuré et structurant. En outre, quelque 120 ententes spécifiques visant la modulation des interventions gouvernementales aux spécificités régionales ont été signées et plus de 850 projets régionaux ont pu voir le jour. Le quart de ces ententes spécifiques et de ces projets régionaux concerne le **développement social**. Ces initiatives visaient, entre autres, l'amélioration des conditions de vie et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion. ■■■

Bâtisseurs d'avenir ; Quatre partenaires pour les enfants, les familles et la communauté.

Congrès conjoint de l'Association des centres jeunesse du Québec et de l'Association des CLSC et CHSLD du Québec avec la collaboration de la Fédération des commissions scolaires du Québec et des Centres à la Petite enfance du Québec. 24-25-26 novembre 2002 au centre des congrès de Québec. Le congrès conjoint sera l'occasion pour chacun des réseaux de s'ouvrir les uns sur les autres, d'y entendre raconter les expériences positives, les réalisations qui s'y produisent et les résultats des recherches les plus récentes qui touchent les enfants, les jeunes et leurs familles. Plus de 80 ateliers et six grandes conférences sur les défis. Pour recevoir le programme détaillé ou toute information sur l'inscription; contacter Jocelyne Turcotte au 514-842-5181 ou par courriel jturcotte@ssss.gouv.qc.ca. ■■■

■ VIENT DE PARAÎTRE

Institut national de santé publique du Québec : La santé des communautés, perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés. Le document fait un résumé des principaux concepts théoriques dans ce domaine et illustre des perspectives d'action de santé publique. ■■■

Le Conseil de la famille et de l'enfance a rendu public récemment l'Avis **Démographie et Famille : Avoir des enfants, un choix à soutenir**, dans lequel il interpelle le gouvernement et les acteurs sociaux du Québec et les invite à poursuivre le développement d'une politique familiale globale et cohérente; à assurer un soutien finan-



cier adéquat et plus stable aux parents et à effectuer un virage majeur au niveau des politiques du travail. L'Avis du Conseil présente une proposition globale qui commande un effort collectif de l'État, des acteurs socio-économiques tels les municipalités, le milieu scolaire, le milieu universitaire, le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les organismes communautaires, les entreprises, les syndicats et associations d'employés afin qu'ils soutiennent aussi la réalisation du désir d'enfant dans leur domaine. ■■■

Avis prochain du Conseil de la santé et du bien-être

Le Conseil de la santé et du bien-être publiera prochainement un Avis intitulé **Une politique de la santé et du bien-être révisée pour orienter le système de santé**. Tenant compte des changements survenus dans le contexte sociopolitique québécois, des succès et des faiblesses de la mise en oeuvre de la première politique

de la santé et du bien-être ainsi que de certaines expériences étrangères en la matière, le Conseil formule dans cet avis des recommandations sur les fondements, les objectifs et les conditions de réussite de la mise en oeuvre d'une politique québécoise de la santé et du bien-être révisée. ■■■

Publication prochaine d'un rapport de recherche

Le Conseil prépare actuellement un projet de mesure de différentes caractéristiques du développement social des collectivités québécoises. Dans ce rapport de recherche, le Conseil identifiera et mesurera l'état et l'évolution récente de certaines caractéristiques des collectivités qui sont le plus directement liées à la santé des individus et des collectivités. Il proposera aussi une analyse de la situation des municipalités régionales de comté en ce qui concerne ces caractéristiques. ■■■

**Le Bulletin DÉVELOPPEMENT SOCIAL
est une initiative du Conseil de la santé
et du bien-être.**

**Sa publication sera dorénavant rendue possible grâce
à la collaboration de plusieurs partenaires :**

Québec  
 

